Épinay *en scène*

Magazine d'information municipale d'Épinay-sur-Seine

FÉV 2015 –N°149–

IMPÔTS LOCAUX 2003-2015

12 ans SANS HAUSSE DES TAUX à ÉPINAY-SUR-SEINE !





Sommaire


8
© Keldi Architectes

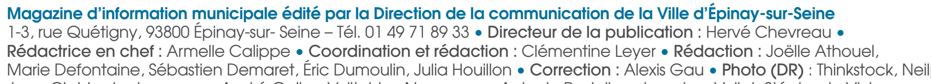

17



24



Magazine d'information municipale édité par la Direction de la communication de la Ville d'Épinay-sur-Seine
1-3, rue Quétigny, 93800 Épinay-sur- Seine – Tél. 01 49 71 89 33 • **Directeur de la publication** : Hervé Chevreau • **Rédactrice en chef** : Armelle Calippe • **Coordination et rédaction** : Clémentine Leyer • **Rédaction** : Joëlle Athouel, Marie Defontaine, Sébastien Demaret, Éric Dumoulin, Julia Houillon • **Correction** : Alexis Gau • **Photo (DR)** : Thinkstock, Neilpryde, Jean-Christophe Lemasson, André Golias, Velitchka Atanassova, Antonio Pedalino, Jean-Luc Vallet, Stéphanie Vivier • **Réalisation et mise en page** : Luciole • **Impression** : RAS • **Tirage** : 23 300 exemplaires • **Distribution** : ISA Plus • **Dépôt légal** à parution • **Imprimé** avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.









Éditorial

Au-delà du dossier sur le budget 2015, que nous avons souhaité à la fois complet et ludique, *Épinay en scène* fait ce mois-ci la part belle à notre jeunesse. Et ce, au travers de **deux initiatives d'importance : les Rencontres de l'orientation et des métiers et la nouvelle session de la Bourse au permis.**

Le premier de ces événements est inédit. Il s'agit **d'un nouveau rendez-vous destiné à aider les collégiens de 3e à bien – ou mieux – choisir leur orientation.** De fait, cette classe constitue un premier palier dans la scolarité d'une majorité d'élèves, confrontés à un choix important pour la suite de leur parcours. Également destinées aux parents, ces rencontres se dérouleront le 3 mars prochain à l'Espace Lumière. Je vous y invite nombreux.

Le second dispositif, la Bourse au permis, fêtera cette année sa 6e édition. Il connaît un succès qui ne se dément pas. J'en rappelle ici le principe : la Ville finance une part non négligeable du permis de conduire pour 20 jeunes sélectionnés, en échange de 35 heures maximum de bénévolat au profit de la collectivité ou d'une association. Au final, un moyen intelligent et citoyen d'obtenir ce précieux sésame personnel et professionnel, tout en faisant œuvre utile.

Dernier point et non des moindres : **le raccordement à la fibre optique de tous les logements d'Épinay-sur-Seine dans le cadre du plan France Très Haut Débit.** Le déploiement horizontal dans les rues étant achevé, il ne reste plus qu'à faire « monter » les réseaux au sein des appartements et des maisons. **Une étape emblématique de la modernisation de nos infrastructures** qui bénéficiera non seulement aux particuliers, mais aussi à nos commerces et à nos entreprises. Facteur essentiel d'aménagement, ce levier conditionne en effet le développement de services innovants destinés aux entreprises, aux acteurs publics et à l'ensemble des citoyens. Un atout supplémentaire en faveur de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire.

Très cordialement

> *« La fibre optique conditionne le développement de services innovants destinés aux entreprises, aux acteurs publics et à l'ensemble des citoyens. »*

Hervé Chevreau
Votre Maire et Conseiller général

Suivez l'actualité de votre ville sur www.epinay-sur-seine.fr
villeepinaysurseine MairieEpinay

Souvenirs de vacances

Noël 2014

Les vacances de Noël ont été pour certains jeunes Spinassiens l'occasion de s'éclater sur les pistes de ski à Meyronnes. Les plus jeunes ont attendu en s'amusant le Père Noël, qui est même passé dans les centres de loisirs maternels ! Avec les centres socioculturels des Écondeaux et de La Source-Les Presles, plusieurs familles spinassiennes ont également pu profiter d'un séjour à la montagne revigorant.







Les centres socioculturels font la fête

10 JAN

Invités par les centres socioculturels de la Ville, des centaines de Spinassiens ont passé un après-midi convivial à l'Espace Lumière, pour jouer au loto, partager une galette des Rois et célébrer ensemble la nouvelle année. Les rois et les reines étaient à la fête ce jour-là !



11 JAN



Ils ont fêté le nouvel an berbère

À l'occasion de la grande fête organisée par l'Association Franco-Berbère d'Épinay, le jeune chanteur Ailou a mis l'ambiance dans le public !



15 JAN



Vœux du maire

Comme chaque année, le maire Hervé Chevreau et son équipe municipale ont accueilli de nombreux Spinassiens à l'Espace Lumière pour fêter la nouvelle année 2015.



Bonne année avec l'ADA

18 JAN





Pour démarrer l'année du bon pied, l'Amicale des Antillais a organisé une fête autour d'une galette des Rois. L'occasion, pour les adhérents, de se retrouver pour un moment joyeux et chaleureux.

20 JAN



Des jacinthes pour nos seniors

En janvier, le maire Hervé Chevreau et son adjointe aux Seniors, Danielle Le Gloannec *(à gauche sur la photo)*, ont rendu visite aux résidants des établissements Camille Saint-Saëns, Jacques Offenbach, Arpage et Les Jardins d'Épinay pour leur remettre des jacinthes.

+ de photos des événements de la ville sur **www.epinay-sur-seine.fr**

22-23 JAN

Les anciens réunis pour la nouvelle année



1 200 seniors à table, ça met de l'ambiance ! Il fallait passer une tête dans l'Espace Lumière les 22 et 23 janvier pour apercevoir les grandes tables alignées et les danseurs sur la piste… C'était vraiment la fête !

24 JAN

Des galettes gourmandes sur le marché



Sur le marché de la Briche, entre deux courses, on pouvait déguster de bonnes galettes des Rois offertes par les commerçants. Et pour une fois, il n'y a pas eu que les enfants à rentrer rassasiés du marché !



Un début d'année en musique pour les anciens combattants

Un bon repas, de la danse, de la musique et de la bonne humeur, l'après-midi festif de l'Union Nationale des Anciens Combattants (UNC) a réuni des centaines de personnes à l'Espace Lumière.



25 JAN

Après les attentats de Paris, réfléchir ensemble

Suite aux attentats de début janvier à Paris, l'association IMS (Intégration Musulmane Spinassienne), en partenariat avec l'Académie Française de la Pensée Islamique, a organisé un après-midi de réflexion sur le thème « Articuler identité musulmane et identité citoyenne », à la Maison du Théâtre et de la Danse. Des imams, des journalistes, des philosophes, des militants associatifs, des élus – dont le maire Hervé Chevreau – mais aussi des représentants des autres religions (le père Bruno Leclerc, le rabbin Jacques Levy et le pasteur Bernard Jornod) ont discuté des questions de responsabilité dans les tragédies des 7, 8 et 9 janvier, ou encore de la société française de demain. Un moment riche en échanges et en fraternité.



+ de photos des événements de la ville sur **www.epinay-sur-seine.fr**

NOUS SOMMES CHARLIE

Suite aux attentats des 7, 8 et 9 janvier, nos deux villes jumelles, Oberursel en Allemagne et South Tyneside en Angleterre, ainsi que Tichy en Algérie, avec qui Épinay-sur-Seine a signé une convention de partenariat, nous ont fait parvenir des messages de soutien. Merci à eux.



Le soutien **d'Oberursel**

« Je voudrais vous dire, à vous, à votre équipe, à nos amis et à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de notre ville jumelle d'Épinay-sur-Seine, que, ici à Oberursel, nous partageons la peine qui vous est infligée par ces douloureux événements. (…)

Notre amitié intensive et pleine de respect, nous l'avons vécue ensemble l'année dernière pendant notre jubilé de jumelage (…).. Voilà un signe tangible de tolérance, de respect, d'estime de l'autre, d'intégration, de travail en commun, de compréhension des peuples et d'amitié durable. »

Hans-Georg Brum, maire d'Oberursel

Le soutien **de South Tyneside**

« En mon nom et en celui de toute l'équipe municipale de South Tyneside, élus et agents, je vous exprime, ainsi qu'aux citoyens d'Épinay-sur-Seine et de Paris, notre compassion la plus sincère suite aux actes de terrorisme atroces qui ont frappé votre pays.

Permettez-moi de vous présenter nos sincères condoléances et sachez que nos pensées et nos prières vous accompagnent en ces tristes circonstances (…). »

Fay Cunningham, maire de South Tyneside

Le soutien **de Tichy**

« La France et l'humanité toute entière viennent d'être ciblées par la loi de l'extrémisme, de la barbarie et de l'obscurantisme. (…)

Cet acte abject ne saurait en aucun cas altérer nos engagements et notre détermination à œuvrer de concert pour que triomphent les valeurs de la liberté et du progrès. »

Madjid Kadi, président de l'Assemblée Populaire Communale de Tichy



+ Retrouvez l'intégralité des courriers sur **www.epinay-sur-seine.fr**

Budget 2015

12ᵉ année sans hausse d'impôts

Malgré un contexte économique difficile, la Ville continue sa politique d'investissement volontaire grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement. Une gestion rigoureuse qui lui permet, pour la 12ᵉ année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Un engagement confirmé par le maire Hervé Chevreau moins d'un an après les élections municipales de mars.

Budget 2015

DES NOUVEAUX PROJETS DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Le budget primitif adopté pour 2015 a été voté en conseil municipal le 22 janvier, avec trois priorités : la stabilité des taux de fiscalité de la Ville, la qualité des services publics offerts aux habitants et une politique volontariste en investissement. Explications avec Brigitte Espinasse, adjointe au maire chargée des Finances.

Quelles sont les priorités de ce budget 2015 ?

C'est le premier budget de la nouvelle mandature de notre équipe municipale. La priorité est de mettre en œuvre notre feuille de route, de **préserver le même niveau de services publics** aux Spinassiens, tout en absorbant le choc que l'État inflige à nos recettes avec la baisse de ses dotations.

La Ville perçoit moins d'argent cette année ?

Aujourd'hui, les ressources d'une Ville comme Épinay-sur-Seine reposent pour une grande part sur les dotations de l'État qui se sont réduites brutalement depuis l'an dernier et cela devrait continuer. Il faut donc **anticiper cette baisse de revenus pour continuer à agir et à investir.** Si les économies dans les dépenses publiques sont indispensables, il faut bien constater que le gouvernement ne fait pas de distinction entre les villes qui participent à l'effort de construction de logements et les autres qui ne font rien. Les villes « bâtisseuses » doivent être mieux accompagnées par l'État afin de pouvoir accueillir de manière satisfaisante les nouveaux habitants : les crèches, les écoles, les gymnases et les autres équipements de proximité nécessaires face à la hausse de la population, il faut les construire et les faire fonctionner !

Budget 2015

90,5 millions d'euros

20,5 millions d'investissement

70 millions de fonctionnement

Comment y faire face ?

Il faut continuer à réaliser des économies au niveau des services municipaux. **Nous ne supprimons aucun service, mais nous avons préparé le budget avec, pour mots d'ordre, l'optimisation et la mutualisation lorsqu'elle est possible.** C'est aussi un challenge intéressant car, face à la baisse des ressources, il faut être plus efficace, réfléchir aux actions qui sont menées et voir si elles correspondent toujours aux attentes des Spinassiens.

Les impôts vont-ils rester stables ?

Cette année encore, les taux d'imposition votés par la Ville restent inchangés et ce depuis 2003. Moins d'un an après les élections, l'équipe municipale confirme son engagement de **baisser la part communale des impôts locaux au cours du mandat.** Malgré le contexte économique difficile, nous travaillons dès à présent à une baisse avant la fin du mandat.



Comment s'articulent les liens avec Plaine Commune ?

Le respect de nos engagements et de nos grands équilibres budgétaires dépend bien sûr du partenariat avec la Communauté d'agglomération Plaine Commune, qui doit conclure un nouveau pacte financier avec l'ensemble des villes du territoire, avant cet été. En tant qu'élue communautaire, je me bats pour faire respecter nos idées comme la baisse des impôts locaux, malgré le contexte économique difficile. Faire des économies dans les dépenses de fonctionnement me semble plus judicieux.

7,5 millions d'euros

LA VILLE ÉPARGNE

Signe de bonne gestion, la Ville **dépense moins que ce qu'elle gagne.** Au budget 2015, cette épargne représente 10 % de ses recettes, soit **7,5 millions d'euros.**

Cette somme sera directement utilisée pour financer les investissements, ce qui évite à la Ville d'emprunter trop.

8 millions d'euros

LA VILLE EMPRUNTE

Une collectivité locale peut **emprunter de l'argent pour financer des projets d'investissement,** comme la construction de nouvelles écoles, la rénovation d'un gymnase ou d'une salle des fêtes. Le contexte économique est en effet morose et le désengagement de l'État auprès des collectivités locales de plus en plus fort. La Ville a aussi fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

Comme de nombreuses communes, la Ville prévoit donc d'emprunter **8 millions d'euros** pour équilibrer son budget d'investissement en 2015.

Ce recours à l'emprunt s'effectue dans des conditions tout à fait sereines car, dès 2001, la Ville s'est en effet engagée dans un travail de désendettement qui lui assure aujourd'hui un endettement en-dessous de la moyenne des villes de la même taille *(lire aussi en page 11).*

Recettes

QUELLES RESSOURCES POUR ÉPINAY-SUR-SEINE ?

Un budget rigoureux doit tenir compte des recettes perçues avant d'envisager des dépenses. En baissant ses dotations aux collectivités, et du même coup les recettes de la Ville, l'État menace cet équilibre.

42,5 % Dotations de l'État

Un désengagement de l'État considérable

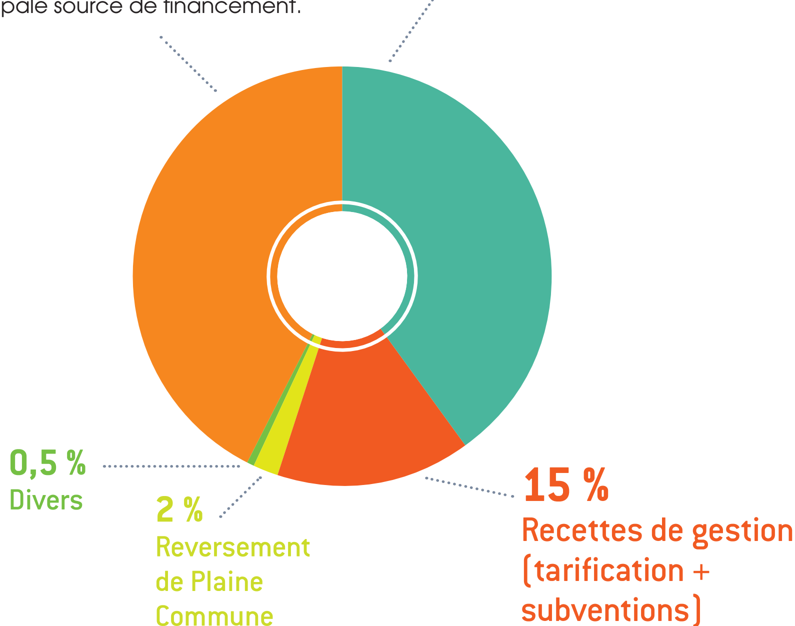
La réduction de la dotation forfaitaire de l'État aux collectivités locales est sans précédent depuis l'an dernier : en 2014 et 2015, les dotations auront baissé au total de 5,2 milliards d'euros. **Pour Épinay-sur-Seine, cela s'est déjà concrétisé par moins 500 000 € d'aides de l'État pour le budget 2014. Une baisse évaluée à 1,2 million d'euros en 2015.** Pourtant, les dotations de l'État représentent 42,5 % du budget cette année, c'est notre principale source de financement.

40 % Recettes fiscales

Pas de hausse des impôts locaux en 2015

Une partie des recettes d'une Ville provient des ressources fiscales composées de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Cette année encore, les taux communaux d'imposition resteront les mêmes : 16,71 % pour la taxe d'habitation, 24,06 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 30,91 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Dépenses d'investissement

ZOOM SUR LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Qui dit budget dit investissement, c'est le signe d'une ville qui bouge. Et 2015, comme 2014, sera marquée par la livraison de nombreux chantiers et le lancement de nouvelles opérations.

56,5 % • 11,5 millions € Opérations de travaux

Les grands projets en 2015

Deux équipements publics majeurs ouvriront cet automne :

- **l'Espace Nelson Mandela** (avenue de la Marne) accueillera le nouveau centre socioculturel du quartier de La Source-Les Presles, ainsi qu'une crèche (le multiaccueil Arc-en-ciel) et un studio d'enregistrement pour les musiciens.
- **la Salle des fêtes** en Centre-ville (rue du Général Julien). Rénovée, elle sera ouverte sur l'extérieur et offrira des espaces modulables. Destinée aux associations, elle permettra d'améliorer l'accueil des manifestations.

Au printemps, un restaurant flottant, **L'Avant-Seine,** ouvrira ses portes au public. Confié à un exploitant, il sera amarré toute l'année sur les berges du fleuve, près de l'Hôtel de Ville. Au printemps également, les 30 parcelles des **jardins familiaux** (rue Henri Wallon) seront mises en culture, une première à Épinay-sur-Seine.

Enfin, parmi les chantiers qui seront lancés cette année : la réhabilitation et l'agrandissement du **gymnase Romain Rolland,** le chantier du nouveau **dojo à Orgemont,** celui de **l'école Victor Schœlcher…** Autant de projets importants pour une ville d'un peu plus de 55 000 habitants.

4,5 % • 1 million € Équipement des services

3,5 % • 750 000 € Subventions d'équipement

18 % • 3,6 millions € Remboursement de la dette

Une ville peu endettée

Si la dette de la Ville augmente cette année, elle reste maîtrisée : l'endettement au 1er janvier 2015 est de 46 millions d'euros, soit 840 € par habitant, bien en-dessous du montant moyen pour les villes de la même taille (1 280 € par habitant, chiffre 2013), et à un niveau inférieur à celui de 2001, à l'arrivée du maire Hervé Chevreau, où l'endettement était de 50 millions d'euros.

REPÈRE

La Ville pourrait rembourser la totalité de sa dette en 4 ans et 4 mois.

0,3 % • 85 000 € Autres dépenses

0,7 % • 155 000 € Acquisitions foncières communales

16,5 % • 3,3 millions € Entretien du patrimoine

Des équipements bien entretenus

3,3 millions d'euros, c'est la somme qui servira cette année aux interventions dans les bâtiments communaux, dont **1,1 million pour les écoles.**

Dépenses de fonctionnement

AU QUOTIDIEN, DES SERVICES DE QUALITÉ POUR LES SPINASSIENS

Après avoir investi dans de nouveaux équipements, il faut les faire fonctionner, proposer des services de qualité aux habitants et recruter du personnel. C'est l'objet des dépenses de fonctionnement d'une ville. Voici quelques exemples concrets.

30 % • 18,8 millions € Éducation et enfance

Avec 29 écoles et 200 agents, 2 classes de Toute Petite Section, des centres de loisirs ouverts toute l'année et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le budget consacré aux écoles et aux activités périscolaires reste la priorité de la municipalité.

REPÈRE

Un repas au restaurant scolaire coûte en moyenne **9,38 €** à la Ville (coût brut).

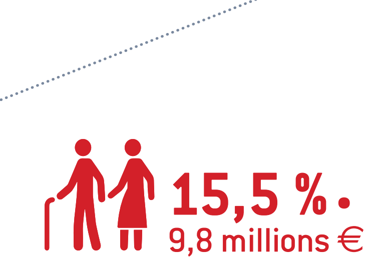


16,5 % • 10,4 millions € Service public

Ce budget concerne l'administration générale : accueil du public en mairie, démarches administratives, État civil…

REPÈRE

250 000 €, c'est la somme versée par la Ville au syndicat intercommunal du cimetière des Joncherolles pour la gestion et l'entretien de ces cimetières.



15,5 % • 9,8 millions € Petite enfance, personnes âgées et action sociale

La gestion des accueils petite enfance, l'accompagnement des plus âgés, la santé, l'accompagnement des familles et le bien-être des personnes fragiles donnent lieu à de nombreuses initiatives de la Ville, menées par le Centre Communal d'Action Sociale.

REPÈRE

Un enfant en crèche coûte en moyenne **6 703 €** par an à la Ville (coût net après participation des familles et subvention de la CAF).

15,5 % • 9,6 millions € Relation de proximité

Prévention et sécurité, démocratie participative, actions dans les quartiers pour les jeunes avec le service Jeunesse ou les familles avec les centres socioculturels, tout ce qui fait la vie de la cité et permet une meilleure cohésion sociale relève de ce budget.

REPÈRE

857 000 €, c'est le budget alloué en 2015 à la jeunesse.

9,5 % • 5,8 millions € Développement de la ville

Agenda 21, entretien des bâtiments, hygiène et salubrité, les problématiques d'urbanisme et d'environnement sont devenues cruciales pour une ville, même si ces compétences sont aujourd'hui largement partagées avec notre Communauté d'agglomération.

REPÈRE

73 500 €, c'est ce que la Ville dépense pour les questions d'hygiène et de salubrité publique (capture de pigeons, dératisation…).

0,5 % • 400 000 € • Divers

2,5 % • 1,3 million € Charges financières

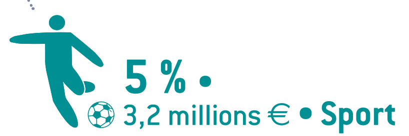


5 % • 3,2 millions € • Culture

L'Espace Lumière, la Maison du Théâtre et de la Danse, le Pôle Musical d'Orgemont, le Conservatoire, les Spinassiens peuvent profiter d'une offre culturelle importante. À noter, une partie du budget de la culture, et notamment les médiathèques, dépend aujourd'hui de la Communauté d'agglomération Plaine Commune *(lire ci-contre)*.

REPÈRE

265 000 €, c'est ce qui est prévu pour la programmation culturelle en 2015 par les équipes de la MTD, du PMO et du Conservatoire.



5 % • 3,2 millions € • Sport

L'entretien des stades et des gymnases, les animations sportives, les subventions aux associations, le sport est incontournable à Épinay-sur-Seine.

REPÈRE

En 2015, les associations et les partenaires de la Ville (le Canyon) seront soutenus à hauteur de **1,5 million €**.

Budget de Plaine Commune

80 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN 2015

Le budget de la Communauté d'agglomération Plaine Commune est complémentaire à celui de la Ville puisqu'une partie des services publics est désormais de son ressort : les médiathèques ou la voirie pour ne citer que ces deux exemples.

En décembre, la Communauté d'agglomération Plaine Commune a voté son budget 2015. Tout en maintenant les principaux objectifs de l'agglomération, les élus ont cherché à faire des économies en limitant de façon importante les dépenses de fonctionnement.

En termes d'investissements, 115 opérations dans différents domaines sont inscrites au budget 2015, pour un montant de 80 millions d'euros. De manière générale, les priorités de cet exercice 2015 restent l'espace public (propreté, voirie, parcs et jardins), l'habitat, la rénovation urbaine et la lecture publique.



QUELLES RESSOURCES POUR L'AGGLOMÉRATION ?

Plaine Commune perçoit une partie de la taxe d'habitation (avec la Ville et le Grand Paris), ainsi que la quasi-totalité des impôts locaux économiques payés par les entreprises du territoire : la Cotisation Foncière des Entreprises (la CFE), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (la CVAE).

En février

AU PROGRAMME DES VACANCES

Les vacances d'hiver commencent vendredi 13 février, après les cours, jusqu'au lundi 2 mars au matin.

Avec les centres de loisirs et les centres socioculturels

Pendant les vacances scolaires, **les centres de loisirs et les centres socioculturels** proposent divers ateliers et sorties pour les enfants et les familles.

→ Contactez le centre de votre quartier pour plus d'informations

Avec l'EMS et le CSME

Les jeunes Spinassiens, à partir de 8 ans, peuvent aussi profiter des « **Tickets sport** » de l'École Municipale du Sport (EMS) : du lundi au vendredi, de 14h à 17h, direction le Parc Municipal des Sports pour du football, du badminton ou de la danse.

→ Tél. 01 49 71 32 82

Quant au Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine (CSME), il organise un **stage de boxe française** au gymnase Jean-Jacques Rousseau, du lundi 16 au vendredi 20 février, de 10h30 à 12h pour les 12/17 ans, puis de 14h à 16h pour les 7/11 ans. Gratuit, les inscriptions se font le jour-même.

→ Tél. 01 42 35 06 42

Pour les 12/25 ans

Des activités sont prévues avec le service Jeunesse (*lire en page 21*).

+ Retrouvez le programme en détail sur **www.epinay-sur-seine.fr**

PENDANT LES VACANCES DANS LES MÉDIATHÈQUES

Mercredi 25 février, le festival Histoires communes redémarre avec une lecture de contes à 15h à la médiathèque Albert Camus. Des films seront aussi projetés dans les médiathèques Jules Vallès et Albert Camus. Et pour les amateurs de jeux vidéo, la médiathèque Colette organise des séances les mercredis et vendredis à 16h (sur inscription). Renseignez-vous !

→ Médiathèque Colette 49, rue de Paris – Tél. 01 71 86 35 00

→ Médiathèque Jules Vallès 75, avenue de la Marne – Tél. 01 48 21 16 15

→ Médiathèque Albert Camus 11, rue Félix Merlin – Tél. 01 48 41 70 29

DEUX RENDEZ-VOUS AVEC LES CENTRES SOCIOCULTURELS

Samedi 7 février, un après-midi contes est proposé au centre socioculturel Félix Merlin de 15h à 17h. Un moment à partager en famille !

→ Renseignements et inscription auprès du centre socioculturel Félix Merlin au 01 48 41 96 39

Samedi 7 février également, le centre socioculturel de La Source-Les Presles organise une soirée crêpes et jeux pour la Chandeleur. Ça se passera à la Commanderie de Presles (Val-d'Oise) à partir de 19h. Départ en car devant l'école Jean Jaurès.

→ Renseignements et inscription auprès du centre socioculturel de La Source-Les Presles au 01 49 71 50 20

LE CINÉMA DÈS 2 ANS, ÇA SE PASSE AU PMO !

Mardi 17 février, à 10h30, c'est le moment d'emmener vos bouts de choux de 2-3 ans au Pôle Musical d'Orgemont pour voir le ciné-concert *La Chenille qui fait des trous et autres histoires*. Une séance de cinéma taillée sur mesure pour les plus jeunes. Les dessins animés sont extraits des livres d'Éric Carle, exposés à l'entrée du PMO.

→ Tarifs : 3 et 8 € - Tél. 01 48 41 41 40



Collège

QUE FAIRE APRÈS LA 3e ?

La Ville d'Épinay-sur-Seine, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), propose aux élèves de 3e les premières Rencontres de l'orientation et des métiers, mardi 3 mars à l'Espace Lumière.



Mardi 3 mars, l'Espace Lumière ouvre ses portes aux 700 élèves de 3e des collèges spinassiens. Au cours de cette dernière année avant le lycée, l'élève est amené à préciser son projet personnel et à s'orienter vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle.

L'année est jalonnée de moments forts : entretien personnalisé, choix d'une filière générale, technologique ou en apprentissage, choix d'une orientation avec des vœux provisoires, affectation dans un établissement scolaire… Cette première édition des Rencontres de l'orientation et des métiers devraient ainsi aider les collégiens à mieux définir leur souhait et à finaliser leur orientation pour l'année prochaine.

Des professionnels de l'orientation

Tout au long de la journée, toutes les classes de 3e des collèges de la ville se déplaceront au sein de l'Espace Lumière avec leur professeur principal. Une quinzaine de pôles permettra aux jeunes de découvrir les filières d'études, les lycées et les centres de formation en alternance, mais aussi des métiers de différents secteurs porteurs (sécurité, bâtiment, nouvelles technologies, hôtellerie-restauration, animation, santé, environnement, industrie…).

Durant cette journée, des professionnels de la formation et de l'emploi seront là pour répondre aux collégiens sur les questions pratiques qui les préoccupent (filières, diplômes, débouchés…) sur des stands ou lors de mini-conférences.

À noter que ce rendez-vous est également ouvert aux parents qui souhaiteraient venir se renseigner, afin de pouvoir aider leurs enfants dans leur choix.

→ Espace Lumière (avenue de Lattre-de-Tassigny, en face de L'Ilo) De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Entrée libre – Renseignements au 01 49 71 35 00







Associations



PROFITEZ D'UN CONCERT KABYLE AVEC WORLD MUSIC

Samedi 7 février, un grand concert kabyle se tiendra au Pôle Musical d'Orgemont. À partir de 21h, c'est le célèbre Kamel Igman que vous pourrez écouter.

Ce chanteur kabyle au charme et à la décontraction indéniable séduit toujours le public. Déjà passé par les plus belles salles de France et de Navarre (Zénith, Bataclan, Casino de Paris, à Marseille, Rouen ou Lyon…), il vient cette fois enjôler le public spinassien.

Auteur, compositeur, interprète, sa musique est plutôt urbaine, très ouverte sur les différentes cultures. Il s'est imprégné de mélodies empruntées au patrimoine marocain, libanais ou au raï.

Avec son répertoire rempli d'un groove aux couleurs kabyles et ses chansons sentimentales et festives, la soirée sera forcément excellente ! Alors venez danser et vous amuser…

→ Tarif unique : 20 € (billets en vente sur carrefour.com, Fnac, Magasin U, Magasin Géant)
***Tél.** 07 51 06 66 37*



VOTEZ POUR LA MISS CARNAVAL 2015 DE L'ADA

Samedi 14 février, jour de la Saint-Valentin, venez voir défiler les candidates de la 4e édition de Miss carnaval au Pôle Musical d'Orgemont, une soirée organisée par l'Amicale des Antillais. Les jeunes femmes âgées d'au moins 17 ans devront se distinguer par tous les moyens pour devenir LA Miss carnaval 2015. De nombreux cadeaux sont à gagner, avec un gros lot très alléchant : un billet d'avion aller-retour vers une île des Antilles au choix, offert par l'agence Voyage antillais.

C'est dans une ambiance colorée et musicale que se succéderont des spectacles de danses du monde (Brésil, Antilles, Inde…) et un défilé de mode.

*→ Tarif : 5 € – **Tél.** 06 65 55 58 25*



POUR ÊTRE ZEN…

Pratique ancestrale venue d'Inde, le yoga se situe entre le sport, la détente et la philosophie de vie. Il peut devenir un excellent guide face aux difficultés de la vie actuelle, et aider à évoluer ou à accepter les changements…

Une nouvelle association vient de s'installer à Épinay-sur-Seine : La Voie du Yoga. Elle propose des cours d'une heure les lundis à 20h30 et les mercredis à 11h au centre socioculturel La Maison du Centre.

*→ **Tél.** 06 52 35 43 72*

FÊTEZ LE NOUVEL AN ASIATIQUE AVEC ASIE DU SUD-EST

Dimanche 1er mars, l'association Asie du Sud-Est vous invite à fêter le nouvel an asiatique (et l'année du mouton !) à l'Espace Lumière : repas (vente sur place de spécialités asiatiques ou possibilité d'amener son plat), spectacle et après-midi dansant de 10h30 à 20h !

*→ Entrée libre sur réservation – **Tél.** 06 34 96 84 92*



Spectacles

Saison culturelle

LUMIÈRES SUR DEUX BEAUX SPECTACLES

En ce mois de février, l'Espace Lumière accueille deux spectacles : du nouveau cirque avec *Alice in China* et un concert de Michel Jonasz.



/// Alice in China.

Alice in China, du cirque-théâtre pour toute la famille

Venez vous réchauffer ce dimanche après-midi d'hiver au cœur de l'Espace Lumière ! Vous découvrirez un spectacle du Cirque National de Chine : *Alice in China*. Vingt-cinq jeunes acrobates chinois, débordant de cœur et d'audace, vous embarquent vers l'Empire du milieu. Vous y rencontrerez une jeune Alice perdue dans une flânerie poétique au cœur de la grande ville de Tianjin. Un spectacle de haute volée au carrefour des arts du cirque et du théâtre. Les enfants vont se régaler à la vue de cette fantaisie captivante et pleine d'énergie. Les plus grands, eux, pourront savourer les références au fameux *Alice aux pays des merveilles* de Lewis Caroll.

*→ **Dimanche 8 février** à 16h30 à l'Espace Lumière*
Durée : 1h35 – Pour tous dès 4 ans – Tarifs : 15, 12 et 8 €



/// Michel Jonasz et son pianiste Jean-Yves d'Angelo.

Michel Jonasz, piano voix saison 2

Bonne humeur, bonne musique et pur plaisir ! Voilà le résumé de la soirée qui vous attend… Pour sa tournée, Michel Jonasz accompagné de son pianiste, Jean-Yves d'Angelo, a choisi d'offrir à son public un concert intimiste. Ce duo complice prend son pied et c'est contagieux. Leur enthousiasme est communicatif. Avec humour et sensibilité, tous deux vous emmènent danser, rire et pleurer en compagnie d'une *Super Nana* ou de quelques *Joueurs de blues*.

Le service de la Garderie éphémère est à votre disposition pour cette soirée, veille de Saint-Valentin…

*→ **Vendredi 13 février** à 20h30 à l'Espace Lumière*
Durée : 1h30 – Tarifs : 27, 20 et 15 €

*→ Billetterie au **01 48 26 45 00** ou à l'accueil de la Maison du Théâtre et de la Danse (75-81, avenue de la Marne)*



GARDERIE ÉPHÉMÈRE PENSEZ-Y !

Pendant les spectacles signalés par ce picto, la Garderie éphémère Soli'mômes accueille vos enfants de l'âge de la marche jusqu'à 6 ans.

Ils sont pris en charge par des professionnels dans un environnement ludique et sécurisé. Gratuit sur inscription, dans la limite des places disponibles (15 enfants maximum).

*→ Plus d'infos sur **www.epinay-sur-seine.fr** ou au **01 48 26 45 00***



une invitation pour deux au spectacle de **Michel Jonasz** en participant à notre jeu-concours sur **www.epinay-sur-seine.fr**

Nos aînés

Séjour en mai

DU SOLEIL À **AGADIR !**

Mardi 3 mars, ne ratez pas les inscriptions pour le séjour au Maroc, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), du jeudi 21 au jeudi 28 mai pour les Spinassiens âgés de 65 ans et plus.

L'aller et le retour se feront en avion. Sur place, vous serez logé à l'hôtel-club 4* Les Dunes d'Or (groupe Fram) où vous bénéficierez des multiples animations.

Deux excursions d'une journée sont également prévues : la première à Essaouira, jolie station balnéaire, avec visite de la médina et du souk ; la seconde dans la ville fortifiée de Taroudant, surnommée « la Petite Marrakech », et au sein de l'oasis de Tiout, une palmeraie comptant plus de 20000 palmiers.

Inscriptions au Club Senior avec les pièces justificatives suivantes : carte d'identité, carte Vitale, carte de mutuelle et dernier avis d'imposition. Ce document permettra de calculer le tarif du séjour selon vos ressources.

→ Renseignements au 01 58 34 69 88





LES ACTIVITÉS DU **CLUB SENIOR**

- **Lundi 2 février :** jeux de société
- **Mardi 3 février :** danse country
- **Mercredi 4 février :** mini-conférence du docteur Besse « Que retenir de l'ostéoporose et comment éviter son aggravation et la fracture du col du fémur ? »
- **Jeudi 5 février :** atelier de relaxation et atelier « mémoire et prévention des chutes » (1er groupe)
- **Vendredi 6 février :**
  Matin : initiation et perfectionnement à la tablette numérique et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2e groupe)
  Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique
- **Lundi 9 février :** jeux de société
- **Mardi 10 février :** danse de salon
- **Mercredi 11 février :** atelier loisirs créatifs
- **Jeudi 12 février :** atelier de relaxation et atelier « mémoire et prévention des chutes » (1er groupe)
- **Vendredi 13 février :**
  Matin : initiation et perfectionnement à la tablette numérique et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2e groupe)
  Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique et atelier de relaxation
- **Lundi 16 février :** jeux de société
- **Mardi 17 février :** chant
- **Mercredi 18 février :** atelier loisirs créatifs
- **Jeudi 19 février :** danse madison
- **Vendredi 20 février :**
  Matin : initiation et perfectionnement à la tablette numérique
  Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique et atelier dessin et pastels
- **Lundi 23 février :** jeux de société
- **Mardi 24 février :** karaoké
- **Mercredi 25 février :** peinture sur bois
- **Jeudi 26 février :** visite guidée du Panthéon sur le thème « La mémoire des grands hommes »
- **Vendredi 27 février :** atelier loisirs créatifs

*→ Club Senior - 15, avenue de la République - **Tél. 01 58 34 69 88** Adhésion gratuite*

*→ Ouvert du **lundi au jeudi** de 13h30 à 17h30, le **vendredi** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30*

Et aussi...

18 ANS, L'ÂGE DE **VOTER POUR LA PREMIÈRE FOIS**

Mercredi 4 mars, à l'Hôtel de Ville, une cérémonie de citoyenneté permettra à 445 Spinassiens de recevoir officiellement leur carte d'électeur. C'est une étape importante dans la vie de ces jeunes citoyens : ils ont eu ou auront 18 ans avant le 28 février 2015 et seront appelés à voter pour la première fois de leur vie lors des élections départementales, les 22 et 29 mars prochain !

*→ Sur invitation - Renseignements au **01 49 71 98 27***



LE RECENSEMENT SE POURSUIT JUSQU'AU 21 FÉVRIER

La campagne annuelle de recensement, qui se déroulera **jusqu'au 21 février,** concerne 8 % des Spinassiens. Muni d'une carte tricolore, un agent recenseur vous déposera une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne résidant dans votre foyer. Il viendra ensuite récupérer les questionnaires et pourra, si besoin, vous aider à les remplir.

Y répondre, c'est important : les données collectées sur le logement, les habitants et leurs caractéristiques permettent de déterminer les infrastructures nécessaires aux besoins de la population (écoles, pharmacies…) ou encore le montant de certaines subventions.

Cette année, vous pouvez aussi répondre **sur internet :** avec le formulaire électronique, vous pouvez effectuer cette démarche 7j/7, 24h/24, sans attendre la 2e visite de l'agent recenseur.

*→ Plus d'infos auprès du service des Affaires générales au **01 49 71 99 01** ou sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr***

RECENSEMENT de la population 2015
DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN
C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 15 janvier au 21 février
Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

⊕ Plus d'infos sur cette nouvelle démarche en ligne dans une vidéo de l'INSEE sur **www.epinay-sur-seine.fr**

LES RENDEZ-VOUS DE **LA MAISON DES PARENTS**

- **Lundi 2 février, à 15h :** « Les droits et devoirs des parents », rencontre animée par un juriste de l'Association des Juristes et Avocats Franco-Berbères.
- **Mardi 3 février, à 9h15 :** « Parcours maternité », séance d'information en direction des futurs et jeunes parents sur l'accès aux droits et la prévention santé, animée par des intervenants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
- **Lundi 9 février, à 16h :** rencontre entre parents pour échanger librement, rencontrer d'autres parents ou encore reprendre des forces ! Groupe de parole animé par Mme Benazzi, psychologue.
- **Jeudi 12 février, à 14h :** « Initiation aux massages pour bébés », avec une instructrice de l'association À portée de mains.

Attention ! Inscription obligatoire. Le lieu vous sera communiqué à l'inscription.

→ Tél. 01 49 71 42 64

N'OUBLIEZ PAS **LA SAINT-VALENTIN !**

Samedi 14 février, c'est la Saint-Valentin. Ce jour-là, la Ville vous propose de publier vos messages d'amour en grand sur ses panneaux d'information électroniques et sur son site internet !

Pour cela, il vous suffit de remplir le coupon-réponse figurant dans le numéro de janvier d'*Épinay en scène* et de le retourner à la Direction de la communication (1, rue Mulot – 93800 Épinay-sur-Seine) avant vendredi 13 février.



Inscription possible sur **www.epinay-sur-seine.fr** ou en flashant ce QR code

Jeunesse

L'ESPACE INFO JEUNES

L'espace Ressources devient l'Espace Info Jeunes. C'est le lieu d'accueil et d'informations pour les jeunes Spinassiens de 16 à 25 ans. Toujours situé rue de Paris, il réunit le Point Information Jeunesse (PIJ) et Épijobs.

- Le **PIJ** est le lieu où vous trouverez toutes les informations sur les questions de santé et de prévention, la vie pratique (logement, loisirs, vacances), l'international ou sur les études et les formations (exemple : le BAFA). Des petites annonces (emplois, jobs d'été, bons plans…) sont consultables sur place. Des informateurs jeunesse sont également présents pour vous aider à rédiger un CV et une lettre de motivation. Un espace multimédia vous permet de consulter internet gratuitement.
- Pour toutes questions relatives aux formations et aux métiers pour les 18/25 ans, contactez plutôt **Épijobs**. Ce service aide les étudiants à trouver un emploi à temps partiel pour financer leurs études ou une formation.



*→ 33, rue de Paris – **Tél. 01 49 71 35 00** pij@epinay-sur-seine.fr epijobs@epinay-sur-seine.fr **Ouvert au public** lundi et mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h ; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 19h (18h le jeudi)*

JOB D'ÉTÉ

LE PARC ASTÉRIX RECRUTE 1000 SAISONNIERS

En vue de l'ouverture de la saison, le 11 avril, le parc d'attractions recherche des personnes dans différents domaines (la restauration, l'accueil, la vente, la maintenance), mais aussi des acrobates, des jongleurs et des comédiens.

Avec ou sans expérience, les candidats seront tous jugés sur leur aptitude professionnelle au cours d'exercices issus des réalités du terrain.

*→ Candidature sur le site **http://recrutement.parcasterix.fr** ou par courrier : Parc Astérix, service recrutement – BP8, 60128 Plailly*

SÉJOURS AU SKI : INSCRIVEZ-VOUS !

La direction de la Jeunesse propose aux jeunes Spinassiens, âgés de 18 à 25 ans, deux séjours au ski sur les pistes de Meyronnes, du **jeudi 5 au lundi 9 mars** et du **jeudi 12 au lundi 16 mars 2015.** Le centre de vacances de la Ville est situé au cœur du Parc du Mercantour, dans les Alpes-de-Haute-Provence. **Inscriptions à partir de mardi 10 février au sein de votre espace Jeunesse.**

*→ Tarif : 128 € – **Tél. 01 49 71 89 03***

LE SERVICE CIVIQUE, ÇA VOUS TENTE ?

La Ville souhaite accueillir un(e) volontaire en service civique pour participer à un projet de portage de livres au domicile des personnes âgées. Un nouveau dispositif qui vise à créer du lien social et intergénérationnel. Si ce projet vous intéresse et que vous avez entre 18 et 25 ans, n'hésitez pas à postuler. Il faut juste être titulaire du permis B et motivé(e) ! Le service civique, c'est 28 heures de travail par semaine pendant 10 mois (de mars à décembre 2015), indemnisé à hauteur de 537 € par mois. Une session collective d'information et de pré-recrutement est prévue mercredi 18 février à 15h à la médiathèque Colette (49, rue de Paris).

*→ Plus d'infos au **01 49 71 42 06** ou par mail : **manuel.chambrouty@epinay-sur-seine.fr***

AVEC LE PIJ

ZOOM SUR LES MÉTIERS DU WEB

Mercredi 18 février, de 15h à 17h, le Point Information Jeunesse (PIJ) organise un après-midi thématique sur les métiers du web et du multimédia. Des spécialistes des nouvelles technologies vous présenteront les formations et les diplômes qui existent.

*→ PIJ – 33, rue de Paris **Tél. 01 49 71 35 00***

Vacances

AU PROGRAMME EN FÉVRIER

La Direction de la Jeunesse propose, en partenariat avec le Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine, une **initiation à la boxe** *(lire en page 14)* suivie d'un **stage de foot en salle** pour les 12/14 ans du lundi 16 au jeudi 19 février, de 14h à 17h30, au complexe Foot in Five. Il se termina par un tournoi le vendredi 20.

L'initiation à la boxe le matin avec le CSME est obligatoire pour suivre le stage de foot l'après-midi. C'est l'occasion pour les footballeurs de découvrir d'autres sports !

Mercredi 25 février, un grand jeu sera aussi organisé au Pôle Musical d'Orgemont, sur le thème du jeu télé « Une famille en or » !

→ Gratuit – Renseignements et inscriptions dans votre espace Jeunesse



LES RENDEZ-VOUS DES ESPACES JEUNESSE





Samedi 7 février

L'espace Jeunesse du Centre-Ville vous propose des jeux et des animations avec la création d'une fresque.

*→ **Pour** les 12-17 ans – **Tarif** : 1,60 € – **Rendez-vous** à 17h à l'espace Jeunesse du Centre-ville*

Mercredi 11 février

Toboggans géants, bassins à vagues, jacuzzis et de nombreux autres jeux d'eau vous attendent à Aquaboulevard !

*→ **Pour** les 12-17 ans – **Tarif** : 11,20 € – **Rendez-vous** à 13h30 à l'espace Jeunesse des Écondeaux*





Samedi 14 février

La plus grande salle de jeux d'Europe, *La tête dans les nuages*, vous propose des attractions sur plus de 1 500 m². Sensations fortes garanties !

*→ **Pour** les 12-17 ans – **Tarif** : 4 € – **Rendez-vous** à 15h à l'espace Jeunesse d'Orgemont*

Vendredi 27 février

Amateurs de glisse et de glace, venez essayer la patinoire installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

*→ **Pour** les 12-17 ans – **Tarif** : 1,60 € – **Rendez-vous** à 16h30 à l'espace Jeunesse de La Source-Les Presles*



INSCRIPTIONS DANS VOTRE ESPACE JEUNESSE

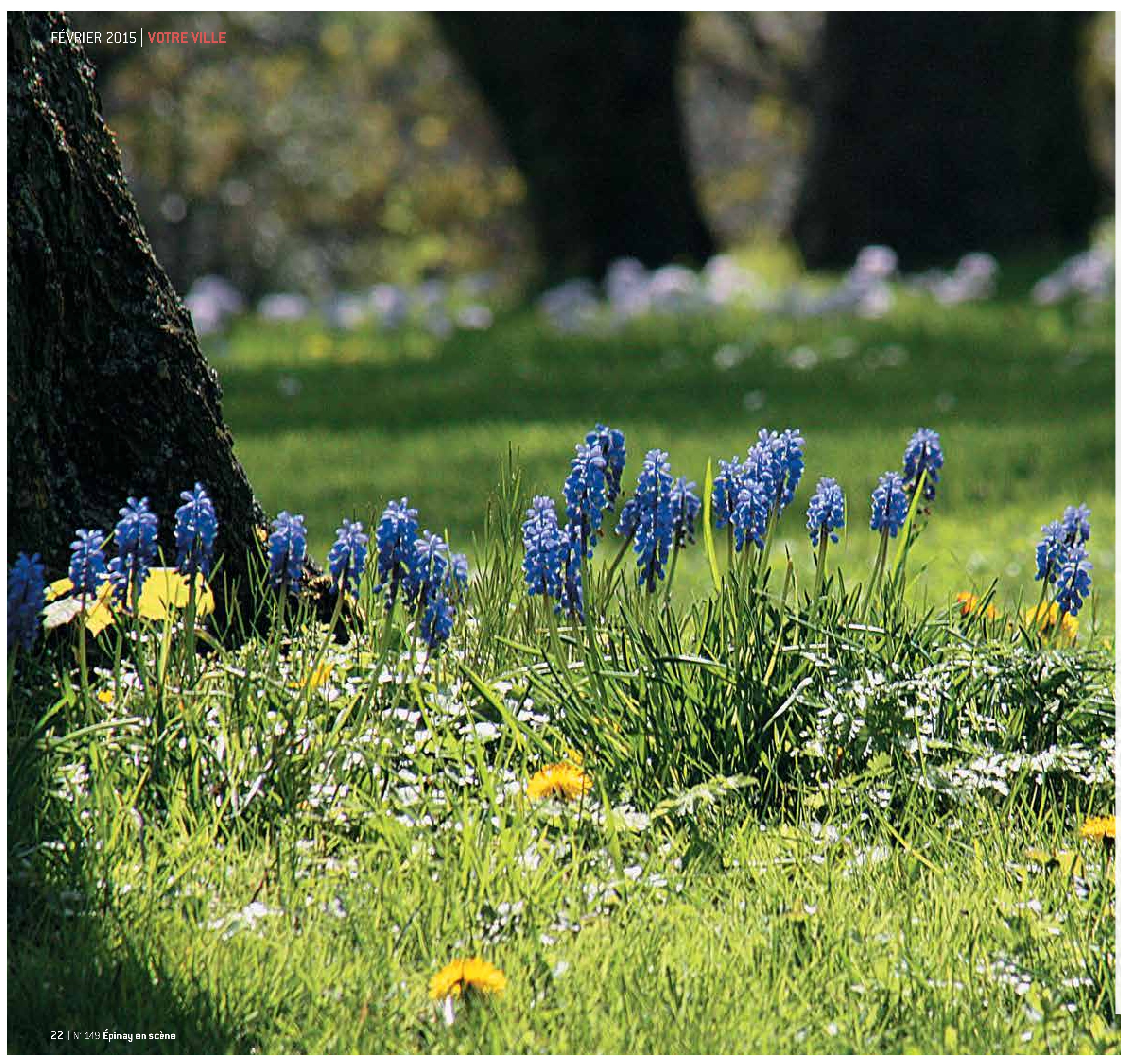
Dans la limite des places disponibles.

Espace Jeunesse d'Orgemont
31, rue de Marseille
***Tél.* 01 48 41 50 07**
jeunesse.orgemont@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse des Écondeaux
Parc de la Chevrette
***Tél.* 01 49 71 02 19**
jeunesse.econdeaux@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse du Centre-Ville
5, rue Dumas
***Tél.* 01 48 21 41 02**
jeunesse.centreville@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse de La Source-Les Presles
7, rue François Couperin le Grand
***Tél.* 01 42 35 33 43**
jeunesse.sourcepresles@epinay-sur-seine.fr



Cadre de vie

UNE 2e FLEUR POUR LA VILLE !

Cette année, Épinay-sur-Seine a reçu une 2e fleur, un signe d'un meilleur cadre de vie pour les Spinassiens.

Qu'est-ce ce label ?

Depuis 50 ans, le label des villes et villages fleuris s'est inscrit dans le paysage des communes françaises. Aujourd'hui, il met surtout en avant la qualité du cadre de vie, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

Le jury est composé de paysagistes, de professionnels du tourisme, d'agents et d'élus de collectivités territoriales.

Pourquoi une 2e fleur ?

Ce qui a compté bien sûr : la qualité des massifs fleuris (dix nouveaux massifs en 2014), la rénovation des squares existants et les projets encours, ainsi que toutes les actions complémentaires favorisant la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, propreté…).

Mais ce n'est pas tout, ce label récompense aussi la nouvelle approche de la Communauté d'agglomération Plaine Commune en matière d'espaces verts, plus respectueuse de l'environnement, avec par exemple : la gestion différenciée (fauche tardive, paillage…), la démarche zéro pesticide ou encore les plantations de vivaces et d'arbustes qui restent en place d'une année sur l'autre.

Autres actions récompensées, celles qui impliquent les habitants et elles sont nombreuses ! Les animations dans les squares et dans les écoles, les cours de jardinage, les projets Nature et Imaginaire et jardin, le concours des balcons et des jardins fleuris...

39 hectares d'espaces verts

3,5 kilomètres de berges aménagées

18 parcs et jardins

147 massifs de fleurs

Plus de 30 000 fleurs et bulbes plantés en 2014

Actualités

Appel à candidatures

LA BOURSE AU PERMIS : ÉCHANGE DE BONS PROCÉDÉS

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous habitez à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans ? Vous rencontrez des difficultés pour financer votre permis de conduire B ? La Ville peut vous aider en échange de quelques heures de bénévolat.



L'opportunité de rendre service aux autres tout en faisant avancer son projet personnel. C'est ce que propose la Ville, depuis cinq ans, aux jeunes Spinassiens en quête du précieux sésame qu'est le permis de conduire B.

Cette année, 20 jeunes pourront profiter du dispositif. Si le nombre de bénéficiaires est réduit en 2015, c'est parce que le montant de l'aide financière proposée par la Ville augmente. Ainsi, la contribution s'élèvera à 1 000 € par personne (contre 735 € les années précédentes). Une mesure prise pour suivre l'augmentation du coût du permis de conduire.

Donner de son temps

La bourse est attribuée à des jeunes ayant besoin du permis de conduire pour la réalisation d'un projet d'avenir (qu'il soit professionnel, associatif ou personnel) et s'engageant à consacrer du temps à la collectivité. 35 heures maximum de bénévolat sont ainsi réalisées chaque année par les bénéficiaires au sein d'un service de la Ville ou d'une association dans le cadre d'actions de sensibilisation. L'an dernier, les jeunes boursiers étaient intervenus dans le cadre du grand jeu « Mieux vivre notre quartier » à La Source-Les Presles pour sensibiliser les habitants à la propreté et à l'environnement.

→ *Renseignements au 01 49 71 98 78*

COMMENT CANDIDATER ?

Remplissez le formulaire en ligne sur www.epinay-sur-seine.fr **d'ici vendredi 13 mars.**

Une sélection en deux étapes (sur dossier, puis lors d'un entretien avec le jury) sera ensuite effectuée au regard de la motivation personnelle des candidats et de leur volonté de se rendre utile à la collectivité. Les résultats seront communiqués courant avril aux candidats.

Fibre optique

APRÈS L'ESPACE PUBLIC, LA FIBRE MONTE DANS LES IMMEUBLES

Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, Orange, en qualité d'opérateur réseau, a terminé de déployer au sol le réseau de fibre optique sur la totalité de la ville. Il faut maintenant faire « monter » la fibre dans les immeubles, afin que chaque logement puisse être raccordé.

Le réseau « horizontal » de fibre optique sur la voie publique a été effectivement réalisé au 31 décembre 2014. Il s'agit donc désormais de faire passer la fibre optique dans chaque immeuble d'habitation, de desservir les zones pavillonnaires et les entreprises. **Le fibrage des immeubles est gratuit, il doit être réalisé par l'un des opérateurs de fibre optique.**

• **Vous résidez dans le parc locatif social ?** L'ensemble des bailleurs sociaux de la ville a signé une convention avec un opérateur afin de programmer les travaux de câblage dans les parties communes de votre immeuble d'habitation.

• **Si vous résidez dans une copropriété privée,** ne tardez pas à vous renseigner auprès du conseil syndical de votre immeuble ! C'est en effet au moment de l'assemblée générale annuelle des copropriétaires que vous devez examiner et voter pour choisir un opérateur d'immeuble, mais il faut penser à l'inscrire au préalable à l'ordre du jour. Chaque copropriété signe ensuite avec l'opérateur de son choix une convention FITH afin de fixer les règles d'installation, de gestion et de maintenance du réseau de fibre optique.

Réseau horizontal
Réseau vertical
Copropriété
co-localisation possible
Orange
Autres FAI
Point de branchement mutualisé
PB
Maison
Entreprise
Maison
Point de Branchement
Réseau Orange FAI
Réseau autres FAI
Réseau mutualisé
Partie terminale créée par le FAI

/// Source : Orange

Après ces travaux, votre foyer sera effectivement raccordable à la fibre. Vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès à internet (FAI) parmi ceux qui proposent une offre fibre.

Le réseau de fibre optique est en effet mutualisable : le câblage mis en place par un opérateur doit pouvoir être utilisé par ses concurrents et vous laisser libre choix du FAI.

Pour savoir si votre logement est éligible ou non à la fibre optique, n'hésitez pas à consulter les sites de tous les opérateurs pour comparer les cartes de chacun.

→ *Plus d'infos sur le site de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes : **www.arcep.fr,** (rubrique Grands dossiers). Pour les copropriétés privées, vous y trouverez notamment une « Convention type pour l'installation de la fibre dans les immeubles »*

→ *Plus d'infos sur le site **www.plainecommune.fr** (rubrique Au quotidien > Se connecter au Très Haut Débit)*

POUR LES ENTREPRISES ET LES COMMERCES

Cette offre s'adresse aussi à vous. Si vous êtes installé dans un pavillon, il faut attendre que les points de branchement soient effectivement réalisés. Si vous êtes dans un immeuble, il faut vous rapprocher du conseil syndical pour que les travaux soient votés en assemblée générale.

POUR LES MAISONS EN ZONE PAVILLONNAIRE

Votre foyer sera raccordable dès que des points de branchement auront été installés à proximité de votre habitation. Une fois la rue raccordée au réseau de fibre, une demande peut être adressée aux différents opérateurs pour réaliser une étude de faisabilité du raccordement. Si vous êtes locataire d'une maison, il faut voir avec votre propriétaire pour lancer ces travaux.

Au quotidien

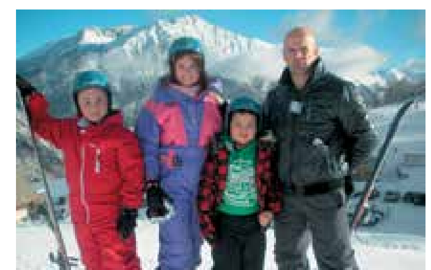
Vacances 2015

DES SÉJOURS POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE

À Pâques, cet été ou à Noël prochain. À la mer, à la montagne ou à la campagne. Pour se baigner ou skier… Mi-février, vous recevrez dans votre boîte aux lettres l'édition 2015 du *Guide des séjours*, publié par la Ville. Vous y trouverez de nombreuses propositions de destinations pour tous les Spinassiens.

La nouvelle édition du *Guide des séjours* paraîtra dans quelques jours. Cette année encore, la Ville d'Épinay-sur-Seine propose une offre riche et variée de vacances pour les enfants de 4 à 14 ans, les jeunes de 12 à 25 ans, les familles et les seniors âgés de 65 ans et plus.





De nombreuses destinations…

En parcourant ce guide, vous découvrirez de nombreuses destinations, proposées en France ou à l'étranger. Cette année encore, des séjours seront organisés dans les centres de vacances municipaux : au Pradet, au bord de la Méditerranée, à Pleubian, sur le littoral breton, et à Meyronnes, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les seniors pourront profiter en mai d'un voyage à Agadir, au Maroc *(lire page 18)*, et des séjours proposés à tarif préférentiel par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) dans le cadre du programme « Seniors en vacances ».

… et activités

Vélo, activités nautiques, camping, excursions, équitation, ferme pédagogique, sorties touristiques, ski… à chaque âge et à chaque saison, les activités sont adaptées pour permettre à chacun de profiter d'un séjour placé sous le signe de la détente, de l'amusement et de la découverte.

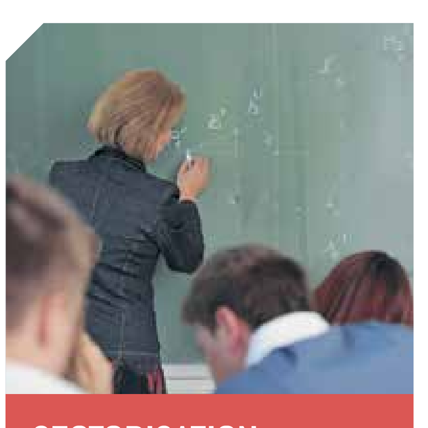
Enfin, rappelons que ces séjours sont proposés à des tarifs abordables afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

Les inscriptions débuteront en mars. Il ne vous reste plus qu'à choisir votre destination pour 2015 !

→ *Plus d'infos auprès de :*

- ***pour les enfants :*** *service Écoles et loisirs –* ***Tél.*** *01 49 71 99 30*
- ***pour les jeunes :*** *direction de la Jeunesse –* ***Tél.*** *01 49 71 89 03*
- ***pour les familles :*** *direction Vie des quartiers –* ***Tél.*** *01 49 71 79 81*
- ***pour les seniors :*** *pôle population âgée du CCAS –* ***Tél.*** *01 49 71 98 54*





SECTORISATION : DE QUEL COLLÈGE DÉPENDRA VOTRE ENFANT EN 2015 ?

À Épinay-sur-Seine, la population scolaire augmente depuis 2010. En septembre 2014, les collèges de la ville ont accueilli 2 585 élèves (dont 110 élèves en SEGPA*), soit 160 collégiens de plus en quatre ans.

Pour rééquilibrer les effectifs entre les 4 collèges de la ville, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a revu la sectorisation des établissements. **Ainsi à partir de septembre 2015 :**

- les collégiens résidant entre l'avenue du 18 Juin 1940 et la voie ferrée de la Grande ceinture iront au collège Jean Vigo ;
- ceux résidant à l'ouest de la rue Henri Wallon iront au collège Robespierre ;
- ceux résidant au début de la rue de Paris iront au collège Évariste Galois ;
- ceux résidant rue de Paris, à partir des numéros 16 et 17 jusqu'à l'avenue du 18 Juin 1940, iront au collège Robespierre ;
- ceux résidant rue de Paris, entre l'avenue du 18 Juin 1940 et le Pont de la Résistance, iront au collège Jean Vigo ;
- ceux résidant avenue Joffre iront au collège Jean Vigo.

*Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

⊕ Trouvez le collège de votre secteur sur le site du Conseil général : **www.seine-saint-denis.fr /collèges** (le site sera actualisé mi-février)

Rentrée 2015

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE AVANT LE 10 AVRIL

Du lundi 9 février au vendredi 10 avril, les inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle en septembre 2015 sont ouvertes auprès du service Écoles et loisirs.

Obligatoire, l'inscription à l'école concerne cette année les enfants nés en 2012 ou ceux nouvellement domiciliés à Épinay-sur-Seine. Les plus jeunes, nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2013, seront sur liste d'attente. Les enfants déjà inscrits à l'école ne sont pas concernés par cette procédure.

Pour inscrire leur enfant, les parents sont invités à se rendre dans l'une des mairies annexes (1, rue Mulot ou place d'Oberursel) avec les pièces justificatives suivantes : le livret de famille ou l'acte de naissance, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, taxe foncière…), le carnet de santé avec vaccins à jour (DT polio de moins de 5 ans).

En cas d'hébergement chez l'habitant, il faut en plus apporter une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, une pièce d'identité de l'hébergeant à l'adresse actuelle, deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant (quittance de loyer, facture EDF…) et un document émanant d'une administration ou d'un employeur au nom de l'hébergé comportant l'adresse de l'hébergeant.

Pour une demande de dérogation, selon la situation, les parents doivent fournir un certificat de l'employeur mentionnant leurs horaires, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si déménagement), un certificat médical (si problème de santé particulier) ou une attestation de garde, une copie de la carte d'identité et une quittance de loyer de la personne ayant la garde de l'enfant.

En cas de pièces manquantes, le service Écoles et loisirs ne pourra pas procéder à l'inscription.

→ *Où s'inscrire ?*

- ***à la mairie annexe*** *(1, rue Mulot) : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h ; le samedi de 8h30 à 11h –* ***Tél.*** *01 49 71 99 30*
- ***à la mairie annexe d'Orgemont*** *(place d'Oberursel) : lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h –* ***Tél.*** *01 48 41 25 25*



Au quotidien

Station de lavage Belle & Bio

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !

Nouveau



Votre véhicule a besoin d'un petit nettoyage ? Que diriez-vous de faire vos courses et de récupérer une voiture toute propre ?

Dans le parking du centre commercial L'Ilo, Belle & Bio se charge de nettoyer ou rénover votre véhicule avec des produits biologiques permettant de travailler sans eau.

Exemple de tarif : forfait lavage intérieur/extérieur à partir de 30 € en fonction du type de voiture.

→ Station de lavage Belle & Bio
1er sous-sol du centre commercial L'Ilo
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h – Tél. 06 63 06 27 36

Restaurant Sucré Salé

VOUS ÊTES PLUTÔT SUCRÉ OU SALÉ ?

Amateurs de crêpes, tenez-vous prêts, le restaurant Sucré Salé débarque à Épinay-sur-Seine. Il vient d'ouvrir au cœur du centre commercial L'Ilo. Dans un cadre agréable à la déco chic, le restaurant propose, à la carte, un large choix de galettes (de 5,90 à 9,90 €), de grandes salades (de 7,90 à 9,90 €) et, pour le dessert, des crêpes ou des gaufres (de 3,20 à 4,20 €) et même des glaces. Pour manger sur le pouce ou faire un repas plus copieux, différents menus sont proposés (de 6,95 à 13,50 €). Les enfants pourront eux aussi se régaler sans ruiner papa et maman avec un menu spécial à 4,95 € !

→ Sucré Salé – 1er étage du centre commercial L'Ilo – Tél. 07 61 17 19 80

Nouveau





DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

Le projet Garden Park, une résidence labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation) conçue par le promoteur immobilier Palladio, est en cours de construction au 6, rue de Dunkerque dans le quartier d'Orgemont.

Des appartements neufs, du 2 au 4 pièces, sont en vente, à partir de 130 000 €.

Le bureau de vente, situé face au 203/205 avenue de Lattre-de-Tassigny, est ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche de 14h à 19h.

→ Plus d'infos sur ***www.gardenpark-epinay.fr*** *ou au* ***01 45 50 36 38***

Développement durable

Environnement

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : MOBILISONS-NOUS !



Les élus de la Ville et de la Communauté d'agglomération l'ont affirmé : 2015 sera l'année du climat. Déjà engagée dans un plan ambitieux de réduction de nos consommations d'énergie, Plaine Commune souhaite permettre une mobilisation citoyenne autour de cet enjeu, en écho à la COP 21 organisée fin 2015 au Bourget.

« Y a plus de saison ! », entend-on quand les caprices de la météo nous prennent de court. Des caprices qui pourraient devenir monnaie courante à l'avenir. Les conséquences du réchauffement climatique présentent des risques importants pour la biodiversité et les conditions de vie de l'humanité.

Localement, une augmentation de 2 °C de la température pourrait être constatée en été à l'horizon 2035, révèle l'étude de vulnérabilité réalisée par la Communauté d'agglomération Plaine Commune. Notre territoire s'expose également à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes caniculaires (la canicule de 2003 devenant la norme dès 2050), à une augmentation des pluies en hiver et leur raréfaction en été.

Le Plan Climat

Adopté en 2010, le Plan Climat décline 63 actions principalement ciblées sur les bâtiments et les déplacements de personnes, dont les émissions de gaz à effet de serre représentent respectivement 42 et 38 % des émissions totales du territoire.

À noter parmi les actions réalisées depuis 2010 :

- la création de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) qui renseigne et accompagne les habitants et les entreprises *(coordonnées page 36)* ;
- la réhabilitation d'environ 9 000 logements sociaux permettant un gain énergétique moyen de 41 % ;
- l'aménagement de 35 km d'itinéraires cyclables et de 23 km de zones apaisées, portant à 140 km le réseau d'itinéraires cyclables.

Des actions en 2015

Animations et débats seront au programme en 2015. Jusqu'au 13 février, vous pouvez ainsi découvrir l'exposition « Sacrée croissance » réalisée par Marie-Monique Robin, suite à ses film et livre éponymes, à l'Atelier au 6B (6-10, quai de Seine à Saint-Denis).

→ Plus d'infos sur l'exposition et ses horaires sur le site ***www.le6b.fr*** *ou au* ***01 42 43 23 34***

QU'EST-CE QUE LA COP21 ?

C'est la 21e conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En décembre 2015, elle réunira au Bourget 195 États avec l'objectif d'un accord international, juridiquement contraignant, visant à maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2 °C.

COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

- Ne pas chauffer son logement au-dessus de 19 °C
- Pour moins de 1 km, marcher. Sinon, préférer le vélo, les transports en commun ou le covoiturage
- Acheter des fruits et des légumes de saison, si possible produits proche de chez vous
- Prêter attention aux étiquettes énergie lors de l'achat d'électroménager



Conseil municipal

SÉANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2015

Voici les points votés lors du dernier Conseil municipal.



- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 18 décembre 2014.
- Adoption du budget primitif communal pour 2015.
- Fiscalité directe locale : vote des taux pour 2015.
- Note d'information : attribution du marché de fourniture de pièces automobiles pour le garage municipal.
- Information sur l'attribution du marché de travaux d'entretien de grosses réparations et de rénovation dans les bâtiments communaux pour le corps d'état gros œuvre, maçonnerie, plâtrerie, carrelage, cloisons amovibles.
- Information sur l'attribution du marché de travaux de réhabilitation de la Salle des fêtes de la cité-jardin Blumenthal.
- Révision des tarifs des concessions funéraires pour 2015
- Convention d'objectifs avec l'association Promess pour 2015.
- Annulation d'une subvention exceptionnelle au collège Robespierre pour un voyage scolaire à Rome.
- Subvention exceptionnelle au collège Robespierre pour un voyage scolaire en Andalousie.
- Subvention exceptionnelle au lycée Jacques Feyder pour un échange franco-allemand à Meyronnes.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Évariste Galois.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Robespierre.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Roger Martin du Gard.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Jean Vigo.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du lycée Louise Michel.
- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du lycée Jacques Feyder.
- Modification des périmètres scolaires.
- Validation du projet 2015/2018 du centre socioculturel La Maison du Centre.
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement « animation globale » de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec le centre socioculturel de La Source-Les Presles.
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement « animation collective familles » de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec le centre socioculturel de La Source-Les Presles.
- Approbation de l'avenant de résiliation - Convention entre Maître Trawalé-Beauté et la Ville dans le cadre des permanences juridiques.
- Approbation de la convention entre Maître Bertola Muriel et la Ville dans le cadre des permanences juridiques.
- Modification du dispositif « Bourse au permis de conduire B » et désignation des membres du comité de suivi et de décision.
- Modification de la programmation régionale 2014 suite au passage en commission permanente « Animation sociale des quartiers ».
- Convention avec la Communauté d'agglomération Plaine Commune via la Maison de l'Emploi d'Épinay-sur-Seine.
- Élection d'un représentant suppléant du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).
- Versement de la subvention 2015 à l'association du Groupement d'Entraide pour le Personnel Communal (GEPC).
- Compte rendu des décisions du maire en matière de droit de préemption urbain.
- Compte rendu des décisions prises par le maire en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vœu de la majorité municipale : « Je suis Charlie »

Prochain Conseil municipal :
jeudi 19 mars, à 20h45,
à l'Hôtel de Ville

Travaux

LES NOUVEAUX CHANTIERS CE MOIS-CI

En plus du projet de rénovation urbaine, de multiples travaux d'entretien et d'embellissement sont menés dans la ville afin d'améliorer votre cadre de vie.



1 Rue du 8 mai 1945

La Communauté d'agglomération Plaine Commune remet actuellement en état les réseaux d'assainissement. Pendant les travaux, jusqu'à mi-mai, le stationnement est interdit dans la rue et des modifications de circulation sont à prévoir. Une première étape avant la rénovation complète de la rue.







Rue de l'Yser

Début février, la Communauté d'agglomération Plaine Commune démarre la construction de locaux dédiés à son unité territoriale parcs et jardins. Durant les travaux, qui devraient se terminer début octobre, le stationnement est interdit devant l'enceinte du chantier.



Gare SNCF d'Épinay-Villetaneuse

Sur les quais, les auvents détériorés sont remplacés ce mois-ci : les travaux démarrent début février pour une durée de 3 semaines.



Salle des fêtes Blumenthal

Les travaux de réhabilitation (façade, menuiseries extérieures, toiture) démarrent ce mois-ci jusqu'à l'été.





RUE DE L'ABREUVOIR

Après les plantations de plantes couvre-sol réalisées au pied des arbres tout le long de la rue de l'Abreuvoir, les travaux d'aménagement des berges se terminent en attendant l'arrivée du restaurant flottant prévu ce mois-ci.

+ d'infos travaux **sur www.epinay-sur-seine.fr**

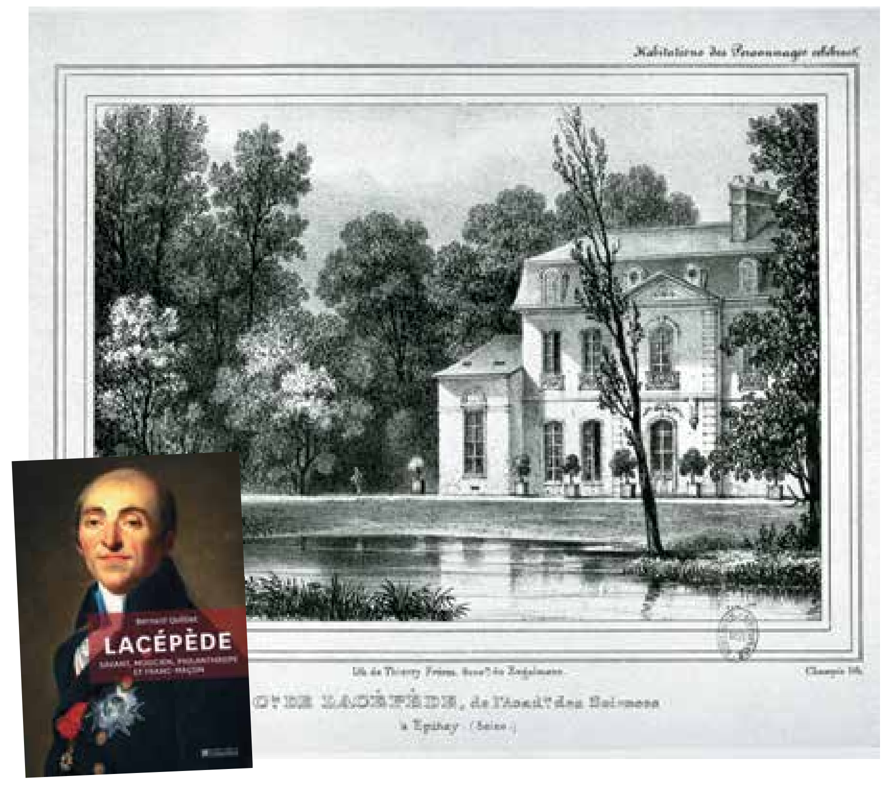
Des personnalités près de chez nous

QUAND LACÉPÈDE HABITAIT ÉPINAY

Cet article est le premier d'une série consacrée aux personnalités qui ont vécu ou séjourné dans notre commune. Rendez-vous en 1809, quand le savant Lacépède achetait une maison à Épinay.

Bernard Germain Étienne de La Ville-sur-Illon, comte de Lacépède, naît en 1756 à Agen, dans le sud-ouest de la France. Épris de la philosophie des Lumières, il s'installe à Paris dès 1777, où il se lie d'amitié avec le biologiste Buffon, qui l'incite à étudier l'histoire naturelle. Il publie plusieurs livres sur les animaux, avant d'être élu député en 1791. En 1803, ce savant devient le premier grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Alors qu'il occupe ce poste prestigieux, il acquiert pour 75000 francs une « maison de campagne » à Épinay, le 16 juin 1809, auprès de l'épouse du futur maire Guillaume de Nayer. Cette demeure est située rue Basse, sur la route reliant Saint-Denis à Pontoise, l'actuelle avenue de Lattre-de-Tassigny, précisément à l'emplacement du Parc Municipal des Sports et de l'Espace Lumière. D'ailleurs, à l'angle de l'avenue de Lattre et du chemin des Anciens Prés, il reste encore un portique, qui est un vestige de cette propriété.



/// D'après l'acte de vente de 1809, sa maison *« consiste au rez-de-chaussée en un grand vestibule, aux deux côtés duquel il existe une salle à manger, à deux croisées sur la cour et deux sur le jardin, un salon ayant même vue et une salle de billard ».* (Source : *Lacépède, savant, musicien, philanthrope et franc-maçon*, Bernard Quilliet, Tallandier, Paris, 2013)

Une maison du XVIIIe siècle dans un vaste parc

Au cœur d'un terrain de plus de 6 hectares, sa maison a été construite vers 1712 et réaménagée vers 1753. Dans l'acte de vente, elle est décrite comme étant *« précédée d'une avenue plantée d'arbres ayant son entrée par une grille de fer. (…) Avant la maison se trouve la cour et après la maison, le jardin qui est divisé en potager et en jardin anglais et français, dans lequel il y a nombre d'arbres et d'arbustes de toutes espèces, une treille, une melonnière et un canal empoissonné portant bateaux. Après le jardin est le parc divisé en prairie et bois, essences diverses ».*

Aimé des Spinassiens

À partir de 1822, Lacépède s'installe à Épinay de façon presque définitive. Il décède de la variole chez lui, le 6 octobre 1825 à 4 heures du matin. Les Spinassiens sont touchés par sa disparition, si bien que l'église Saint-Médard est trop petite pour les accueillir, lors des obsèques. Quand on leur dit que les places sont réservées à la famille, certains répondent : *« Nous sommes tous de la famille ! ».*

Inhumé dans le cimetière communal, le célèbre naturaliste dispose d'un mausolée, encore visible aujourd'hui. Plusieurs hommages sont rendus au « sage d'Épinay » par la Municipalité : en 1839, le Conseil municipal donne son nom à la rue Lobbé ; en 1844, la Ville finance la réalisation d'un tableau de Lacépède, toujours exposé dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville et, en 1967, elle choisit son nom pour le groupe scolaire qui va être construit rue de la Chevrette.

Lucie Fiadonou

SCIENCES PO POUR L'ANCIENNE LYCÉENNE DE FEYDER

Depuis septembre, Lucie Fiadonou fait partie des élèves triés sur le volet de Sciences Po, l'une des grandes écoles de Paris. Au lycée Feyder, elle a été accompagnée par des professeurs pendant deux ans pour se préparer à ce cursus.

L'entretien est assez court. Et pour cause, admise à l'Institut d'Études Politiques de Paris (surnommé Sciences Po) depuis septembre, Lucie Fiadonou a un emploi du temps chargé. Au programme de sa première année : histoire, microéconomie, sciences politiques, droit, mais aussi des maths.

Nous nous rencontrons à la médiathèque Colette, là où la jeune fille de 19 ans a passé beaucoup de temps pour réviser son bac l'an dernier. Élève en terminale ES* au lycée Feyder, elle l'a obtenu avec mention bien.

Une prépa sur mesure

Originaire du Togo, Lucie arrive en France à l'âge de 8 ans, puis à Épinay-sur-Seine quand elle est en seconde. Avec sa famille, elle s'installe rue de l'Avenir. Elle intègre « l'atelier Sciences Po »** dès la classe de première et se met à suivre l'actualité, à lire les journaux. Le mercredi après-midi, le petit groupe de huit élèves se retrouve avec des professeurs pour *« faire et refaire les plans de dissertation ». « C'était du travail en plus, surtout au moment du bac, mais ça valait le coup. »*

En terminale, elle passe deux oraux d'admission, l'un au sein du lycée et l'autre à Sciences Po. Son sujet d'examen : *« Le couple Hollande-Ayrault face au désamour des Français »*, avec une note de synthèse et une analyse des fonctions de Président de la République et de Premier ministre. Un avant-goût des études qui l'attendent pour les trois ans à venir.

> **« Sciences Po, c'est la grande école pour faire du droit, il va falloir que je m'accroche mais j'y arriverai ! »**



Objectif : devenir magistrat

Depuis son stage de 3e au Tribunal de Grande Instance de Créteil, Lucie veut devenir juge ou procureur. Dans trois ans, elle souhaite partir en stage en Australie (prévu dans le cursus de l'école), puis passer le concours de l'École Nationale de la Magistrature. *« Sciences Po, c'est la grande école pour faire du droit, il va falloir que je m'accroche mais j'y arriverai ! »*

Avec trois devoirs à rendre chaque semaine, les cours à suivre et à apprendre le soir, Lucie travaille énormément. *« Le bac à côté, c'est rien du tout ! »* À Sciences Po, l'ambiance est studieuse mais très ouverte. *« Il y a bien un décalage avec les autres élèves entrés sur concours directement, nous n'avons pas lu les mêmes livres… mais on se sent tous légitimes, tout le monde a travaillé dur pour arriver là. »*

Entre deux essais à lire et une dissertation à écrire, elle prend un peu de temps pour jouer de la batterie et chanter dans son groupe de gospel. *« Ça défoule ! »* Très motivée, Lucie compte bien profiter de ces années à Sciences Po, cette école si prestigieuse qu'il lui semblait *« impossible d'y entrer »*. La première porte est en tout cas franchie pour cette étudiante pleine de projets.

* Filière économique et sociale

** En 2004, l'établissement a passé une convention avec Sciences Po Paris qui permet à certains élèves d'intégrer cette école sans passer le concours d'entrée.

Carnet

Actes et transcriptions de novembre et décembre 2014.

NAISSANCES

→ En novembre

Le 11, Samir Djeffal • Le 16, Ambre Khelifa • Le 19, Iyed Bouajila • Le 20, Hassane et Houssen Diawara, Itsh'ak Levy • Le 21, Issa Bagayoko, Neïra Hamdi, Abiman Sellakandu, Elyas Zahir • Le 22, Shanjana Thiruththanigasalam • Le 23, Mohammed Hamdoun • Le 24, Tahsin Chowdhury • Le 25, Lana Kellal, Messie Mwanza Makuba, Sadio Noba • Le 26, Naël Amour • Le 27, Adam Bennaï, Nour Hemri, Alhassane et Alfoussene Traoré • Le 28, Gwendolyne Geneste, Nadia Khelfahoume, Abeshek Naguleswaran • Le 29, Aya Matahri, Aya Moumni • Le 30, Djibril Kamate

→ En décembre

Le 1er, Marwan Belmir • Le 2, Ismaël Sacko • Le 3, Sarah Dali • Le 4, Nassim Amrouche • Le 5, Maëly Carneva, Newton Dantonel, Inès Thomas • Le 6, Raphaël Guincestre, Yohann Ngouana • Le 7, Célia Beni Hellal, Sana Saci, Nélyah Vent • Le 8, Maïlyn Crusoe Poulier, Hugo Ocante Da Silva, Alyssa Pochal Rized • Le 9, Kenzo Defrel, Naïla Doumbia, Kenzo Fané, Amélyah Gobert, Leyna Hadhom, Aymen Mazi • Le 10, Iboun-Oumar Baldé, Moussa Camara, Issa Faty, Sacha Meziani, Kenny Za Bi • Le 11, Laura Bonnet, Elisei Cirpaci, Mahilina Rasiah • Le 12, Tidiane Dial, Moussa Sossoko Bukasa Mumvuiji • Le 13, Arusha Markandu, Benijah Moukouri Moukoko, Mame Sidibé • Le 14, Aylin Altuntas El Hanoudi, Camelia Igoudjil, Aminé Yazici • Le 15, Pakirathan Kirupakaran, Souleymane Siby • Le 16, Adrian Paun • Le 17, Adam et Bassim Aboutaleb, Charlene Bacongo, Neyla Benouattas Bossio • Le 18, Kemi Boulingui-Duckagas, Maïdine Sedrati, Lina Stanislaus • Le 19, Inass Hattam, Rayan Mohamed Ibrahim • Le 20, Latif Arikan, Aydân Benhamedane, Iosua Carpaci, Selma Mellagui • Le 22, Sara Domingues, Mohammed Malki • Le 23, Mohamed Laboudi • Le 25, Méhdi Karchi • Le 28, Alix Euxin

MARIAGES

→ En décembre

Le 13, Laurie Compaore et Signon Ilboudo / Manzoor Kafia et Mahmood Tariq • Le 19, Hélin Kurt et Ozkan Ozturk • Le 23, Hiba Aflalaye et Abdelouahab Chikhi • Le 27, El Kahina Malki et Fouad Benmenni / Afaf Belaabda et Aymen Bayeche • Le 29, Baya Boukhatem et Ahmed Tahri

DÉCÈS

→ En novembre

Le 21, Raymond Durosier • Le 22, Jean Briand • Le 23, Geneviève Roussel • Le 24, Monique Lebreton, épouse Tahon • Le 25, Ginette Garreau, épouse Giraud / Joël Presse • Le 26, Gilles Gaurichon • Le 27, Victoria Leclercq, épouse Floury • Le 28, Marie-Thérèse Berger, épouse Duchesne

→ En décembre

Le 1er, Émile Jaconelli • Le 4, Augustin Kieffer • Le 6, Gabrielle Baillergeau, épouse François • Le 7, Andrée Mairet, épouse Dupont • Le 9, Faima Zitouni, épouse Boucherit / Marie Claverie, épouse Merklen • Le 10, Khalidou Gandega • Le 11, Marcelle Gay / Yvonne Ratier, épouse Vernhet • Le 14, Djafeur Mehidi • Le 15, Micheline Le Gargasson, épouse Matton • Le 16, Roger Mansuy • Le 17, Henri Caré / Chantal Sithavaja • Le 18, Félicienne Cabo, épouse Louisor • Le 19, Jeyakumar Nagalinga • Le 20, Tita Uzan, épouse Mamou • Le 21, Kazim Donbay / Marcelle Terrier, épouse Ferandon • Le 24, Sandrine Jehl / Claude Scellier • Le 27, Balambikai Sabarathnam, épouse Subaramaniyam

Vous ne souhaitez pas que votre nom, ou celui d'un parent décédé, paraisse dans cette rubrique, merci de le signaler au service de l'État civil lors de votre passage.

Les numéros utiles

- **Hôtel de Ville**
  1-3, rue Quétigny
  Tél. *01 49 71 99 99*
  Du lundi au vendredi de 8h30 (9h15 le mardi) à 12h et de 13h15 à 17h30 (19h le jeudi), samedi de 9h à 12h
- **Mairie annexe d'Orgemont**
  Place d'Oberursel
  Tél. *01 48 41 25 25*
  Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- **Communauté d'agglomération Plaine Commune**
  21, avenue Jules Rimet
  93200 Saint-Denis
  Allo Agglo : *0 800 074 904 (n° vert)*
- **Police Municipale**
  1, rue Guynemer ***Tél.*** *01 49 71 99 00*
  Du lundi au jeudi de 6h45 à 20h, vendredi de 7h à 20h, samedi de 9h à 16h
- **Police nationale**
  Commissariat - 40, rue Quétigny
  Tél. *01 49 40 17 00*
- **La Poste**
  — Bureau du Centre-ville
  29, rue de Paris
  — Bureau d'Orgemont
  38, rue Félix Merlin
  — Bureau de la Briche
  177, avenue de la République
  Tél. *3631*
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**
  26-28, rue Quétigny
  Tél. *36 46 (0,028 € la min depuis un poste fixe)*
- **Urgences 112 • Pompiers 18 Police 17 • SAMU 15 SOS Médecins 36 24**

Les pharmacies de garde en février et mars 2015*

Secteurs : Saint-Denis/Épinay-sur-Seine/Stains/Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse

Dimanche 1er février 2015
Pharmacie de l'Université
42, avenue de Stalingrad
93200 Saint-Denis - ***Tél.*** 01 48 22 10 17

Dimanche 8 février 2015
Pharmacie Asfor
105, av. Joffre - 93800 Épinay-sur-Seine
Tél. 01 48 41 33 08

Dimanche 15 février 2015
Pharmacie Bamba Corbier
47, boulevard Maxime Gorki
93240 Stains - ***Tél.*** 01 48 26 68 03

Dimanche 22 février 2015
Pharmacie Benhamida
3, place de la Nouvelle Gare
93800 Épinay-sur-Seine
Tél. 01 48 29 51 04

Dimanche 1er mars 2015
Pharmacie de la Place
57, rue de Paris
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 48 26 51 07

**sous réserve de modification*

Vos élus

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués reçoivent les Spinassiens sur rendez-vous ou assurent des permanences.

Allô Monsieur le Maire

Vous avez une question ou vous rencontrez un problème concernant le stationnement, la salubrité, la sécurité, la propreté ou tout autre domaine ?

Depuis 2001, vous pouvez joindre directement votre Maire, Hervé Chevreau, tous les lundis de 18h à 20h.

→ Pour cela, il suffit de composer le 01 49 71 89 24

Patrice Konieczny
1er adjoint chargé de la Culture et de la Stratégie économique
Tél. 01 49 71 89 14

Brigitte Espinasse
2e adjointe chargée des Finances et de la Vie associative
Tél. 01 49 98 13 83

Farid Saidani
3e adjoint chargé de la Politique de la Ville et de la Démocratie locale
Tél. 01 49 71 42 71 / 98 78

Danielle Le Gloannec
4e adjointe chargée des Seniors et du Commerce
Tél. 01 49 71 26 26

Salah Bourdi
5e adjoint chargé de la Prévention spécialisée, de l'Habitat et des Relations avec les bailleurs
Tél. 01 49 71 99 79 / 79 37

Patricia Bastide
6e adjointe chargée des Affaires sociales, de la Santé, de la Famille, de la Petite enfance et du Tourisme
Tél. 01 49 71 98 51

Daniel Le Danois
7e adjoint chargé des Affaires scolaires
Tél. 01 49 71 98 22

Sylvie Blin
8e adjointe chargée de l'Administration générale et de la Modernisation du service public
Tél. 01 49 71 89 21 / 89 18

Claude Tilliet
9e adjoint chargé des Bâtiments et du Suivi des délégations de service public
Tél. 01 49 71 89 71

Samia Azzouz
10e adjointe chargée des Affaires sportives
Tél. 01 49 71 32 87

Ramej Kassamaly
11e adjoint chargé de la Jeunesse et de la Vie des quartiers
Tél. 01 49 71 89 03

Eugénie Ponthier
12e adjointe chargée de l'Écologie urbaine
Tél. 01 49 71 89 71

Norbert Lison
13e adjoint chargé des Anciens combattants, des Questions de défense et du Patrimoine
Tél. 01 49 71 89 18 / 89 17

Bernadette Gautier
Conseillère municipale déléguée chargée des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération décentralisée
Tél. 01 49 71 98 36

Nadia Kais-Bernardo
Conseillère municipale déléguée chargée de la Santé et du Handicap
Tél. 01 49 71 98 62

Denis Redon
Conseiller municipal délégué chargé de l'Espace public et de la Sécurité routière
Tél. 01 49 71 89 18 / 89 17

Mauna Traikia
Conseillère municipale déléguée chargée du Développement économique et des Relations avec les entreprises
Tél. 01 49 71 89 14

Farid Benyahia
Conseiller municipal délégué chargé du Grand Paris et des Nouvelles technologies
Tél. 01 49 71 89 18 / 89 17

Fatiha Kernissi
Conseillère municipale déléguée chargée de la Petite enfance
Tél. 01 49 71 79 77

Daniel Guy
Conseiller municipal délégué chargé du Commerce et des Commissions de sécurité
Tél. 01 49 71 99 25

Jean-Pierre Leroy
Conseiller municipal délégué chargé de l'Emploi et de l'Insertion
Tél. 01 49 71 26 38

Hinda Mhebik
Conseillère municipale déléguée chargée du Logement
Tél. 01 49 71 99 79

Armand Grauer
Conseiller municipal délégué chargé de l'Enseignement secondaire et supérieur
Tél. 01 49 71 98 22

Mohammed Cherfaoui
Conseiller municipal délégué chargé des Associations
Tél. 01 49 98 13 83

PERMANENCES LOGEMENT

Pour tout rendez-vous concernant votre demande de logement social, Salah Bourdi et Hinda Mhebik reçoivent les mardis et jeudis après-midi sur rendez-vous.

→ Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 01 49 71 99 79

Permanences

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Permanences au 1, rue de la Terrasse, les lundis de 9h à 12h et de 13h à 17h30, les mardis de 9h à 12h et de 13h à 19h, les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 17h, les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 17h20, et les vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Tél. 01 48 23 22 27

DÉFENSEUR DES DROITS

Une permanence de la déléguée du Défenseur des Droits se tient tous les samedis matin, **à l'Hôtel de Ville**, de 9h à 12h, sur rendez-vous. *Tél. 01 49 71 99 99*

ADIL 93

Permanences sans rendez-vous :

- **au service Logement-FSL** (7, rue Mulot), les 1er et 3e jeudis du mois, soit les 5 et 19 février, de 14h à 17h. *Tél. 01 49 71 99 79*
- **à la mairie annexe d'Orgemont** (place d'Oberursel), le 2e jeudi du mois, soit le 12 février, de 14h à 17h. *Tél. 01 48 41 25 25*
- **à la Maison de Justice et du Droit** (1, rue de la Terrasse) le 4e jeudi du mois, soit le 26 février de 14h à 17h. *Tél. 01 48 23 22 27*

DÉMARCHES DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Une permanence concernant toutes les démarches des Français à l'étranger (démarches auprès des consulats de France, état civil) a lieu à la mairie annexe d'Orgemont, le 1er jeudi du mois, sur rendez-vous, de 13h30 à 17h30. *Tél. 01 48 41 25 25*
Prochaine date : 5 février

SURENDETTEMENT

L'association Léo Lagrange, qui agit pour la défense des consommateurs, propose des permanences les 1er et 3e jeudis du mois, sur rendez-vous, de 14h à 16h30 au **CCAS (7, rue Mulot)**.

Tél. 01 49 71 98 75
Prochaines dates : 5 et 19 février

ÉCRIVAIN PUBLIC

Pour tous travaux de rédaction ou de traduction, permanences avec :

- **un écrivain public au Pôle Social** (1, rue de l'Abbé Pierre) les jeudis de 9h à 12h. Sans rendez-vous.
- **l'ISM interprétariat** (Inter Service Migrants), dans les centres socioculturels :
  — La Maison du Centre : les lundis de 16h à 18h, sur rendez-vous (7, rue du Maréchal Maison).
  Tél. 01 48 26 10 21
  — Félix Merlin : les mardis de 14h à 17h30, sur rendez-vous (67, rue Félix Merlin).
  Tél. 01 48 41 96 39
  — La Source-Les Presles : les jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous (10, rue Jean-Philippe Rameau). *Tél. 01 49 71 50 20*
- **l'Association des Juristes Franco-Berbères**, à la médiathèque Colette (49, rue de Paris), le 1er jeudi du mois, à 16h. Sur rendez-vous.
  Prochaine date : 5 février
  Tél. 01 71 86 35 00
- **l'association Épin'aide** (134, avenue de la République), sans rendez-vous, deux mercredis par mois, de 8h30 à 11h30. *Prochaines dates : 11 et 25 février - Tél. 09 52 39 23 64*

AIDE À L'EMPLOI

Pour vous aider à la rédaction de lettre de motivation et de CV, la Maison de l'Emploi organise des permanences :

- **au centre socioculturel Félix Merlin** (67, rue Félix Merlin), tous les mardis de 9h à 12h. *Tél. 01 48 41 96 39*
- **à la médiathèque Colette** (49, rue de Paris), avec un atelier multimédia proposé un vendredi sur deux de 10h à 12h. *Tél. 01 71 86 35 00*
  Prochaines dates : 6 et 20 février

INFO ÉNERGIE

Pour toutes questions concernant vos factures d'eau et d'énergie ou des projets de travaux d'économie d'énergie, vous pouvez contacter l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).**
Tél. 01 48 09 40 90
contact@alec-plaineco.org

AIDE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 93 (CAUE) est une association qui conseille les particuliers afin de les aider dans leur projet. Les permanences ont lieu les 1er et 3e jeudis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès du service Urbanisme (7 bis, rue de Paris).

Tél. 01 49 71 99 62 - Prochaines dates : 5 et 19 février

POINT INFO CANCER

Les associations Une luciole dans la nuit et Vivre comme avant vous accueillent à leur nouvelle adresse : **34, avenue Joffre.** L'accueil pour les personnes atteintes d'un cancer et leurs proches est toujours assuré chaque jeudi, sur rendez-vous uniquement, de 9h à 12h et de 13h à 16h, et une fois par mois, de 14h à 17h (ce mois-ci, mardi 10 février). Lors de ces accueils, l'association propose des **ateliers esthétiques de soins individuels ou collectifs** (inscription au *07 89 01 58 59*). Les **ateliers d'activité physique adaptée** ont lieu les vendredis et samedis, de 10h30 à 12h (inscription au *06 72 21 31 52*). Un **atelier théâtre** est aussi organisé deux fois par mois.

Tél. 07 89 01 58 59 / 06 49 42 26 38 / 06 72 21 31 52
unelucioledanslanuit@orange.fr

POINT ÉCOUTE FEMMES

Des avocats, juristes, médiatrices et psychologues accompagnent les femmes qui ont besoin de conseils. Gratuit, anonyme et confidentiel, cet accueil est assuré, avec ou sans rendez-vous, le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 9h30 à 12h30, et le vendredi de 9h30 à 12h30 au Point écoute femmes (9, rue du Maréchal Maison, à côté de La Maison du Centre). Sonner à l'interphone « PEF », 1er étage.

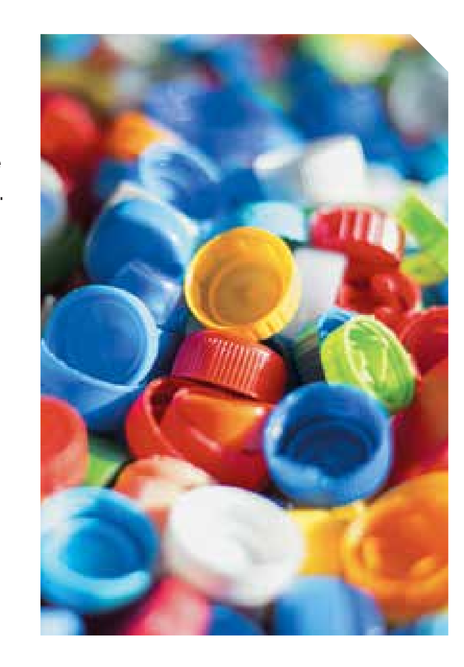
Tél. 01 45 88 09 09
ajbf.juristes@yahoo.fr

Déchets, mode d'emploi

Bouchons de plastique

UN GESTE, DEUX BONNES ACTIONS !

Plusieurs associations collectent les bouchons de plastique usagés afin qu'ils soient recyclés. L'argent récolté aide des associations ou des personnes handicapées à acquérir le matériel nécessaire à leur autonomie.



Deux points de collecte existent à Épinay-sur-Seine :

- Au marché de la Briche (ouvert mercredi et samedi matin), avec l'association d'Argenteuil « Un bouchon, une espérance » (UBUE)
  → *Plus d'infos sur la page facebook de l'association UBUE Argenteuil*
- Chez Carglass (37, avenue de Lattre-de-Tassigny), avec l'association « Les Bouchons d'amour »
  → *Plus d'infos sur le site http://bouchonsdamour93.monsite-orange.fr*

ENCOMBRANTS : C'EST LE JOUR J OU À LA DÉCHETTERIE !

La collecte des encombrants est réalisée à partir de 7h le 2e lundi du mois dans la partie Est de la ville, soit **lundi 9 février,** et le 2e mardi du mois dans la partie Ouest de la ville, soit **mardi 10 février.** Vous pouvez les sortir sur le trottoir la veille à partir de 18h.

En dehors des jours de collecte des encombrants, vous devez les apporter à la déchetterie. Implantée **9, rue de l'Yser,** son accès est gratuit.

- Pour les particuliers : lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40, mardi et jeudi de 12h à 18h40.
- Pour les artisans et entreprises : mardi et jeudi de 7h à 12h.
- Fermée les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

⊕ d'infos sur la collecte des déchets **sur www.epinay-sur-seine.fr**

LE NUMÉRO VERT ALLO AGGLO !

0 800 074 904 est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les collectes et la déchetterie.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Les ordures ménagères sont collectées :

- 2 fois par semaine en zones pavillonnaires ;
- 3 fois par semaine pour l'habitat collectif.

Collecte sélective (bac gris à couvercle jaune) :

- Secteur Est : jeudis 5, 12, 19, 26 ;
- Secteur Ouest : vendredis 6, 13, 20, 27.

Collecte du verre (bac gris à couvercle vert) :

- Secteur Est : mardis 3, 10, 17, 24 ;
- Secteur Ouest : mercredis 4, 11, 18, 25.

Pour le bon fonctionnement des collectes, **sortez vos conteneurs la veille du ramassage à partir de 19h.** Tous les dépôts sur le domaine public en dehors des horaires de passage de la benne à ordures sont interdits.

Quartiers Centre-ville et Gallieni :

Dans les quartiers du Centre-ville et de Gallieni, la collecte des déchets (sauf encombrants) a lieu le soir **(à partir de 18h pour Gallieni et à partir de 20h en Centre-ville)** : vous devez présenter vos conteneurs un quart d'heure avant la collecte et les rentrer après le passage de la benne.

Tribune de la majorité

EN ROUTE VERS LA BAISSE DES IMPÔTS !

Le 22 janvier dernier, l'équipe du Maire a voté le budget primitif de la commune pour 2015. Une nouvelle fois cette année, les impôts locaux n'augmenteront pas à Épinay-sur-Seine : ils resteront identiques à leur niveau de 2003. En effet, depuis douze ans, la part communale de la taxe d'habitation et celle de la taxe foncière sur le bâti demeurent respectivement de 16,71 % et de 24,06 %.

Plus qu'un choix, cette stabilité fiscale s'est imposée comme une évidence, voire comme un impératif.
Notre présence constante sur le terrain et notre sens de l'écoute nous ont conduits à tenir compte de vos remarques récurrentes, parmi lesquelles la maîtrise de la fiscalité de la ville, pour préserver votre porte-monnaie et donc votre pouvoir d'achat.

D'ici 2020, la fiscalité diminuera

Malheureusement, cette logique n'est pas du tout dans l'air du temps. Ces dernières années, l'État, la Région Île-de-France et le Département de la Seine-Saint-Denis ont régulièrement augmenté les impôts, les taxes et les tarifs publics, même pour les classes moyennes et les retraités. C'est si facile de matraquer les contribuables et les usagers !



L'équipe du Maire ne peut pas rester indifférente à ces hausses, qui contribuent à discréditer les pouvoirs publics. Certes, la fiscalité est nécessaire, car c'est un pilier de notre pacte social, mais elle doit être raisonnable, pour limiter la fraude, qui se traduit surtout par le travail au noir et l'évasion fiscale.

C'est pourquoi l'équipe du Maire s'est engagée, lors de la campagne des élections municipales de 2014, à baisser les impôts locaux au cours du mandat. Autrement dit, la part communale de la fiscalité diminuera d'ici 2020.

Cette promesse sera tenue car, non seulement, il y va du respect de la parole donnée. Mais c'est également en étant respectueux de vos attentes que nous bâtirons ensemble la ville de demain.

L'équipe du Maire

Tribune de l'opposition

NOTRE RÉPUBLIQUE PLUS FORTE QUE TOUT

L'horreur absolue. La nausée.
Les actes terroristes, les actes de barbarie qui ont causé la mort de 17 personnes et de plusieurs blessés à Charlie Hebdo, à Montrouge et à Vincennes , ces actes d'une violence inouïe ont touché notre République en son cœur.
C'est tout d'abord une pensée forte pour les victimes, ces femmes et ces hommes, journalistes et policiers, personnels du journal, citoyens , qui portent les valeurs de notre démocratie : la liberté de conscience , la liberté d'expression.
Mais c'est aussi une immense volonté d'œuvrer au rassemblement, à l'union de toutes celles et ceux qui restent profondément attachés aux valeurs de la République, face à des fanatiques qui n'ont d'autre ambition que d'assassiner notre pays et ses valeurs.

Après le formidable élan de solidarité qui a lieu en France et dans le monde le dimanche 11 janvier, il convient de travailler à préserver l'unité et le rassemblement, à lutter contre les amalgames, à Epinay comme partout en France, sans jamais renoncer aux fondements de notre République face à l'intégrisme, à la barbarie et à l'obscurantisme.

Batama Doumbia-Brigitte Prospéri-Geneviève Roch-Yannick Trigance-0650780020

Agenda • février 2015

Dimanche 1er février

- Collecte de sang avec l'Établissement Français du Sang (EFS) → *École Georges Martin de 8h30 à 13h30*
- Messe des quatre paroisses, avec l'évêque de Saint-Denis → *Espace Lumière à 10h30*

Mercredi 4 février

- Mini-conférence du docteur Besse « Que retenir de l'ostéoporose et comment éviter son aggravation et la fracture du col du fémur ? » → *Club Senior à 13h30*

Vendredi 6 février

- Atelier rap avec l'association Feu Vert → *Médiathèque Albert Camus à 16h30*

Samedi 7 février

- Après-midi contes avec le centre socioculturel Félix Merlin → *67, rue Félix Merlin de 15h à 17h*
- Soirée crêpes et jeux pour la Chandeleur avec le centre socioculturel de La Source-Les Presles → *Commanderie de Presles (Val-d'Oise) à 19 h (départ en car devant l'école Jean Jaurès)*
- Grand concert de musique kabyle avec Kamel Igman → *Pôle Musical d'Orgemont à 21 h*

Dimanche 8 février

- Spectacle de nouveau cirque *Alice in China* → *Espace Lumière à 16h30*

Lundi 9 février

- Début des inscriptions scolaires (jusqu'au vendredi 10 avril) → *Service Écoles et loisirs à la mairie annexe (1, rue Mulot) ou à la mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel)*

Vendredi 13 février

- Dernier jour de l'exposition « Update Marilyn » → *Maison du Théâtre et de la Danse aux heures d'ouverture et les soirs de spectacle*
- Atelier rap avec l'association Feu Vert → *Médiathèque Albert Camus à 16h30*
- Concert de Michel Jonasz *Piano voix saison 2* → *Espace Lumière à 20h30*

Du 14 février au 1er mars
Vacances d'hiver

Samedi 14 février

- C'est la Saint-Valentin ! → *Affichez votre message sur les panneaux lumineux et le compte Twitter de la Ville (lire en page 19)*
- Portes ouvertes de l'Espace Info Jeunes → *33, rue de Paris de 15h à 17h*
- Spectacle *La Légende de Johnny Pépin de Pomme* → *Médiathèque Colette à 15h*
- Élections de la Miss carnaval de l'Amicale des Antillais → *Pôle Musical d'Orgemont à 19h*

Mardi 17 février

- Ciné-concert *La chenille qui fait des trous et autres histoires…* pour les enfants à partir de 2 ans → *Pôle Musical d'Orgemont à 10h30*

Mercredi 18 février

- Session d'information et de pré-recrutement par la Ville pour une mission en service civique → *Médiathèque Colette à 15h*
- Après-midi thématique du Point Information Jeunesse (PIJ) sur les métiers du web et du multimédia → *Espace Info Jeunes (33, rue de Paris) de 15h à 17h*

Samedi 21 février

- Fin de la campagne de recensement

Mercredi 25 février

- Grand jeu interactif organisé par les espaces Jeunesse → *Pôle Musical d'Orgemont (renseignements dans chaque espace Jeunesse)*
- Lecture de contes dans le cadre du festival Histoires communes → *Médiathèque Albert Camus à 15h*

Samedi 28 février

- Dernier jour de l'exposition « À propos d'enfance(s) » autour de l'illustrateur/éditeur jeunesse Christian Bruel → *Médiathèque Colette aux heures d'ouverture*



Saint-Valentin
le 14 février



AFFICHEZ VOTRE AMOUR
sur les panneaux électroniques et le Twitter de la Ville.

Remplissez votre bulletin sur www.epinay-sur-seine.fr
Infos : 01 49 71 89 33